



# PRIAY

Bulletin municipal n°19 - Janvier 2005



## *Le mot du maire*

L'année 2004 vient de se terminer. Notre Commune continue d'évoluer conformément au programme établi en mars 2001.

De nombreuses réalisations importantes ont vu le jour au cours de ces douze derniers mois :

- La réfection des façades de la mairie, de la salle des fêtes et des salles de réunions a redonné couleur et gaieté à la place du village.
- L'aire de jeux des Carronnières enfin opérationnelle va permettre aux enfants de ce hameau de s'ébattre et s'amuser en toute sécurité.
- L'élargissement et la consolidation du pont avec le remplacement des lampadaires embellit l'entrée du village.
- L'extension du réseau public d'eau vers le stade Henri Estève permettra de pallier les insuffisances du puits en période estivale.

Maintenant, tournons-nous vers 2005 :

- La construction de la nouvelle station d'épuration du village débutera au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2005. Cette station de 1 500 équivalents habitants permettra de faire face dans les meilleures conditions à l'accroissement de notre population. Elle aura un coût de 700 000€ H.T. et sera financée en partie par des subventions (45 %). Cette réalisation entraînera inéluctablement une réactualisation de nos taxes locales. Ces hausses seront directement liées à l'obtention de l'autorisation d'extension de notre gravière dont les recettes permettraient de couvrir l'annuité de remboursement de l'emprunt contracté pour la station d'épuration.
- Le Plan Local d'Urbanisme devrait être approuvé au printemps prochain ; deux zones artisanales et commerciales y sont inscrites : une au village (8 000 m<sup>2</sup>) et une aux Carronnières (18 000 m<sup>2</sup>). Les tractations pour les achats des terrains sont en cours et j'espère qu'elles aboutiront rapidement afin de faire face à des demandes pressantes. Afin de contrôler notre progression démographique (1300 habitants à ce jour), aucune nouvelle zone constructible n'a été portée au P.L.U.
- Les renforcements et l'enfouissement des lignes électriques du Mas Falcon et de la Violière devraient être réalisés prochainement.

Nous devons faire face aux besoins importants qu'entraîne l'augmentation de notre population. Dans un contexte contraignant et difficile, nous essaierons de contenir nos dépenses de fonctionnement tout en assurant un service de qualité à nos concitoyens. Bon sens et pragmatisme seront notre ligne de conduite.

Au cours de l'année écoulée, nous avons accueilli un certain nombre de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue et une excellente intégration au sein du village. Au printemps prochain, je les convierai à une réception à la salle des fêtes afin qu'ils puissent rencontrer les élus et les présidents de sociétés qui pourront les renseigner et répondre à leurs interrogations.

Je voudrais remercier tous les bénévoles du fleurissement ainsi que les associations qui oeuvrent pour une meilleure qualité de vie et pour l'animation de notre cité ainsi que l'ensemble du personnel communal pour les tâches parfois ingrates qu'ils exécutent pour le confort des Priaysiens.

Je voudrais saluer le dynamisme des entreprises, commerciales, artisanales, agricoles et industrielles qui sont un gage d'espoir pour l'avenir de notre Commune.

Avant de conclure, je voudrais apporter toute mon amitié et ma compassion à celles et ceux qui sont touchés par la maladie et autres évènements.

Bonne et heureuse année à tous.

*Jaqui Rey*

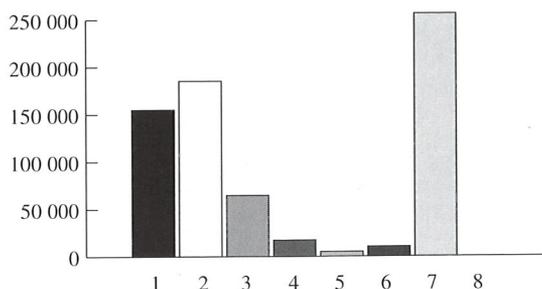
*"Ce n'est pas la place qui honore l'homme, mais la manière dont il la remplit"*

*Pascal*

# Sommaire

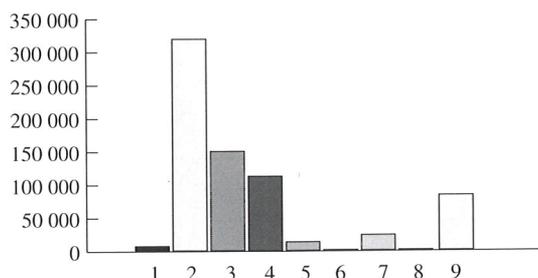
Le mot du maire	•
Le budget communal .....	2
Le budget assainissement .....	3
Taxes .....	4
Renseignements utiles .....	5
Infos municipales .....	6
Commerces, Artisanat et Industries .....	7
Calendrier des fêtes 2005 .....	8
Liste des associations .....	9
Assainissement autonome .....	9
Un nouveau sentier pédestre .....	10
Accompagnement scolaire .....	10
Création de la Place .....	11
Petite histoire locale .....	12
Inauguration .....	13
Les reconnaissez-vous ? .....	14
Ils nous ont quittés en 2004 .....	15
Une Priaysienne à l'honneur .....	16
Amicale des Retraités .....	16
Bibliothèque .....	17
Titi Rock Minet .....	17
Don du sang .....	17
La Chorale Folyphonie .....	18
Amicale Boules de Priay .....	18
Détente et pétanque rue de Bulet .....	19
Cercle de la Maria .....	19
La Gaule priaysienne .....	20
Le Sou des Ecoles .....	22
Gymnastique volontaire .....	22
L'école .....	23
Football Club de Priay .....	24
A la paroisse .....	24
Yoga Club de la Côtière .....	25
Foyer rural des Rives de l'Ain .....	26
La cantine scolaire .....	27
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers .....	28
Atout Cœur .....	29
Anciens Combattants et Prisonniers de guerre .....	30
Comité des Fêtes et du Fleurissement .....	32
Etat civil .....	33
Vie sociale (ADMR - CAF - Mutuelle des Bords de l'Ain - ADAPA...)	34
Sapeurs Pompiers .....	36

# Budget communal



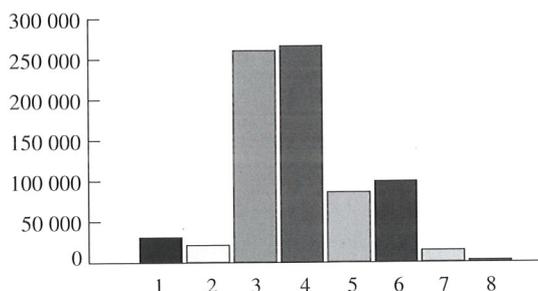
## Dépenses de fonctionnement

1 - Charges à caractère général	150 650€
2 - Charges de personnel	180 200€
3 - Autres charges de gestion courante	62 850€
4 - Charges financières	16 800€
5 - Charges exceptionnelles	4 950€
6 - Dépenses imprévues	10 000€
7 - Virement à la section d'investissement	249 150€
8 - Atténuation de produits	100€
<b>TOTAL</b>	<b>674 700€</b>



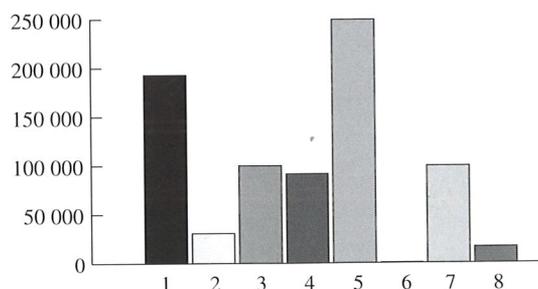
## Recettes de fonctionnement

1 - Vente de produits	6 500€
2 - Impôts et taxes	304 000€
3 - Dotations, subventions, participations	142 800€
4 - Autres produits de gestion courante	106 900€
5 - Produits exceptionnels	12 300€
6 - Transfert de charges	600€
7 - Atténuation de charges	22 000€
8 - Travaux en régie	600€
9 - Excédent de fonctionnement reporté	79 000€
<b>TOTAL</b>	<b>674 700€</b>



## Dépenses d'investissement

1 - Déficit d'investissement reporté	30 458€
2 - Immobilisations incorporelles	21 000€
3 - Immobilisations corporelles	260 700€
4 - Immobilisations en cours	266 400€
5 - Emprunts et dettes assimilées	86 000€
6 - Régularisation financement travaux de voirie	99 300€
7 - Dépenses imprévues	14 279€
8 - Diff. sur réalisation d'immobilisations	2 000€
<b>TOTAL</b>	<b>780 137€</b>



## Recettes d'investissement

1 - Excédent d'investissement reporté	192 857€
2 - Dotations, fonds et réserves	30 700€
3 - Emprunt	100 000€
4 - Subventions d'équipement	91 390€
5 - Virement de la section de fonctionnement	249 150€
6 - Mise à disposition terrain	400€
7 - Régularisation financement travaux de voirie	99 300€
8 - Opérations comptables diverses	16 340€
<b>TOTAL</b>	<b>780 137€</b>

### Dépenses balance générale

Dépenses d'investissement (A)	780 137€
Dépenses de fonctionnement (B)	674 700€
Prélèvement sur recettes de fonctionnement (C)	249 150€
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	425 550€
<b>TOTAL (A+D)</b>	<b>1 205 687€</b>

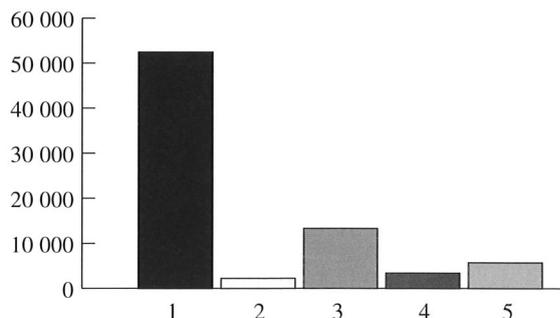
### Recettes balance générale

Recettes de fonctionnement (E)	674 700€
Recettes d'investissement (F)	780 137€
Prélèvement sur recettes de fonctionnement (G)	249 150€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	530 987€
<b>TOTAL (E+H)</b>	<b>1 205 687€</b>

# Budget assainissement

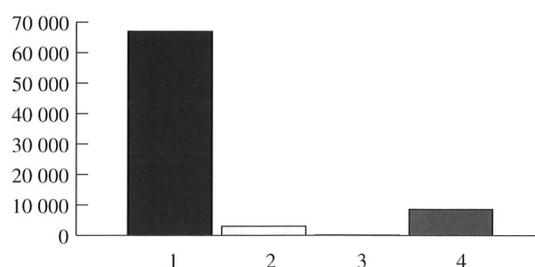
## Dépenses d'exploitation

1 - Achats, autres charges externes	53 500€
2 - Charges financières	2 300€
3 - Dotations aux amortissements et provisions	13 581€
4 - Dépenses imprévues	3 500€
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	5 837€
<b>TOTAL</b>	<b>78 718€</b>



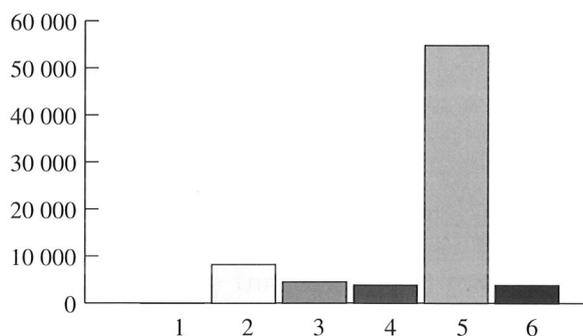
## Recettes d'exploitation

1 - Ventes de produits, prestations de services	67 000€
2 - Subventions d'exploitation	3 000€
3 - Autres produits de gestion courante	150€
4 - Produits exceptionnels	8 568€
<b>TOTAL</b>	<b>78 718€</b>



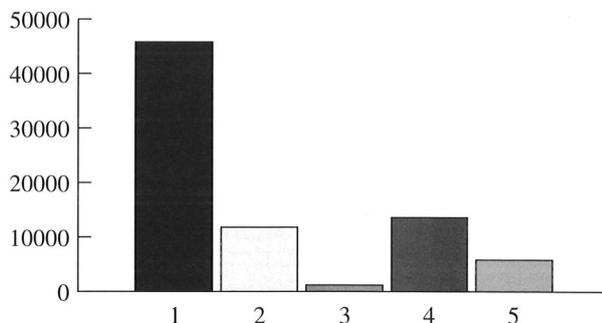
## Dépenses d'investissement

1 - Déficit antérieur reporté	/
2 - Subventions d'investissement	8 568€
3 - Emprunts et dettes assimilées	4 700€
4 - Immobilisations corporelles	4 000€
5 - Immobilisations en cours	56 950€
7 - Dépenses imprévues	4 000€
<b>TOTAL</b>	<b>78 218€</b>



## Recettes d'investissement

1 - Excédent antérieur reporté	45 800€
2 - Apports, dotations et réserves	11 800€
3 - Subventions d'investissement	1 200€
4 - Amortissement des immobilisations	13 581€
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	5 837€
<b>TOTAL</b>	<b>78 218€</b>



## Dépenses balance générale

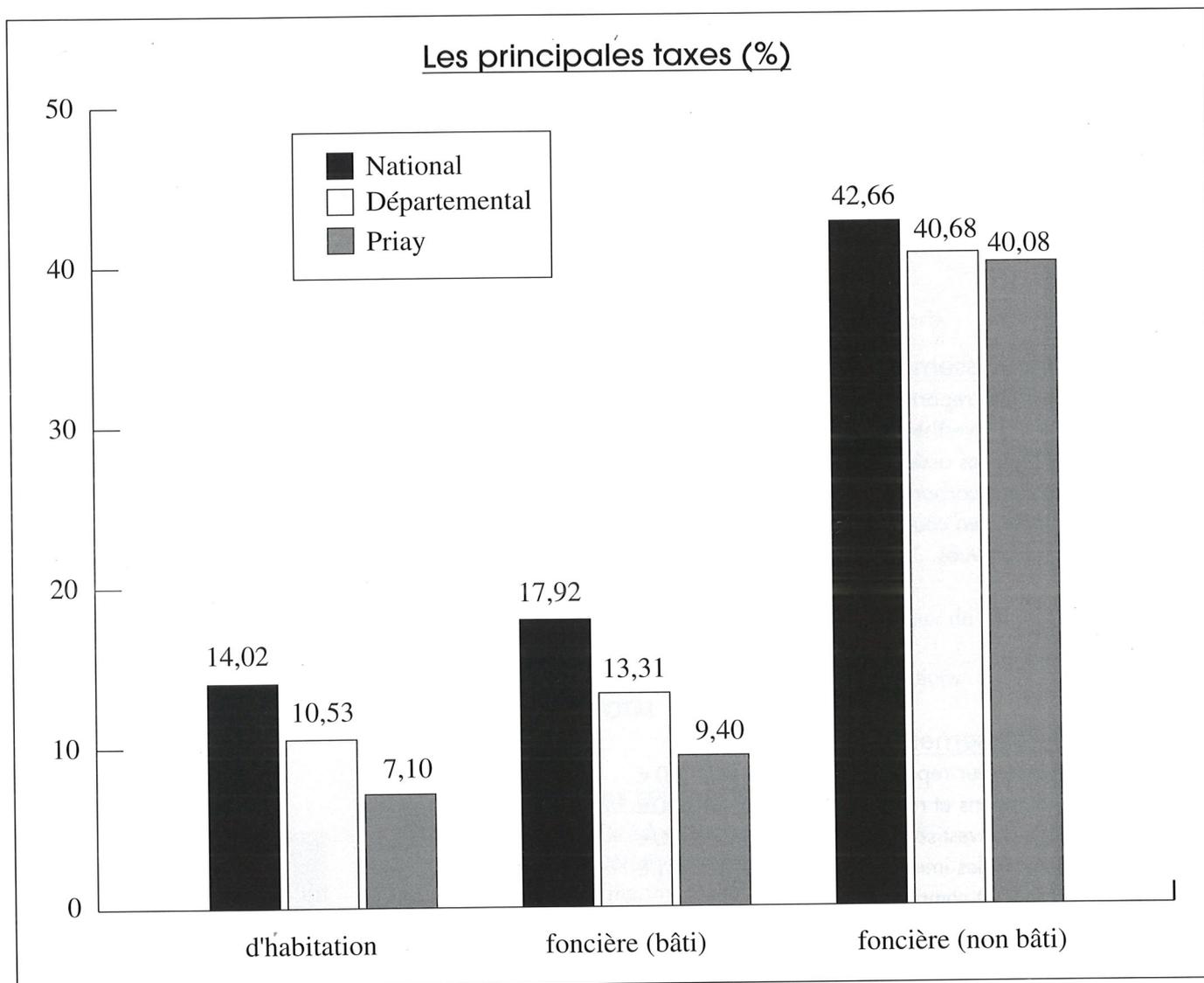
Dépenses d'investissement (A)	78 218€
Dépenses d'exploitation (B)	78 718€
Prélèvement sur recettes d'exploitation (C)	5 837€
Dépenses d'exploitation propres (B-C=D)	72 881€
<b>TOTAL (A+D)</b>	<b>151 099€</b>

## Recettes balance générale

Recettes d'exploitation (E)	78 718€
Recettes d'investissement (F)	78 218€
Prélèvement sur recettes d'exploitation (G)	5 837€
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	72 381€
<b>TOTAL (E+H)</b>	<b>151 099€</b>

# Taxes

Taxes d'habitation et foncières	Taux moyens		Priay		
	Nationaux 2003	Départementaux 2003	2003	2004	Variation du taux
Taxe d'habitation	14,02 %	10,53 %	7,10 %	7,10 %	0,00%
Taxe foncière (bâti)	17,92 %	13,31 %	9,40 %	9,40 %	0,00%
Taxe foncière (non bâti)	42,66 %	40,68 %	40,08 %	40,08 %	0,00%



Commune de Priay	Bases d'imposition 2004	Taux d'imposition 2004	Produit correspondant	Variation du produit N-1
Taxe d'habitation	1 114 000€	7,10 %	79 094€	2,86 %
Taxe foncière propriétés bâties	758 200€	9,40 %	71 271 €	3,24 %
Taxe foncière propriétés non bâties	40 300€	40,08 %	16 152€	1,77 %
<b>TOTAL</b>	/	/	<b>166 517€</b>	/

# Renseignements utiles

## ➔ MAIRIE

Permanences mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 11h30  
.....Tél. 04 74 35 67 25  
.....fax 04 74 35 49 36

## ➔ GENDARMERIE

Pont-d'Ain..... 17 ou 04 74 39 10 55

## ➔ SANTE

- Samu ..... 15
- Centre anti-poisons Lyon ..... 04 72 11 69 11
- Médecin : Dr Jean-Hervé Meyer ..... 04 74 35 66 43
- Pharmacie : Alain BEL ..... 04 74 35 60 19
- Kinésithérapeute : Bruno Robert ..... 04 74 35 47 25
- Infirmière : Christine Bricaud..... 04 74 35 61 97  
Chemin des Sablons, Bellegarde
- Infirmière : Corinne De Sa ..... 06 72 92 95 30  
Rue de la Blanchère..... 04 74 39 20 63
- SOS Ambulances ..... 04 74 39 09 09
- Hôpital Fleyriat à Viriat ..... 04 74 45 46 47
- Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey .... 04 74 38 95 95
- Assistante Sociale de Pont-d'Ain ..... 04 74 39 07 21  
(Permanence à Priay le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h)
- Mutuelle des Bords de l'Ain  
Correspondante : Michèle Collombin..... 04 74 35 66 56

## ➔ POMPIERS ..... 18

## ➔ PREFECTURE Bourg-en-Bresse..... 04 74 32 30 00

## ➔ ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE-ACCUEIL

Priay..... 04 74 35 40 00

## ➔ COLLEGE Pont-d'Ain.....Tél 04 74 39 08 21

.....fax 04 74 39 10 77

➔ POSTE Priay ..... 04 74 35 60 41  
(Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 14h à 16h - Samedi 9h à 12h)

## ➔ FISCALITE

- Centre des impôts Bourg-Sud  
Place de la Grenouillère..... 04 74 45 86 00
- Perception à Pont d'Ain ..... 04 74 39 04 75  
(Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30  
sauf le vendredi après-midi et le samedi matin)

➔ E.D.F. Ambérieu-en-Bugey..... 08 01 44 04 40  
Dépannage ..... 08 10 33 30 01

➔ S.D.E.I. Béligneux..... 0 810 396 396  
Urgences..... 0 810 796 796

➔ S.N.C.F. Ambérieu-en-Bugey ..... 08 92 35 35 35

## ➔ DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

Bourg-en-Bresse..... 04 74 45 62 37

➔ PAROISSE Pont d'Ain ..... 04 74 39 03 65

## ➔ PRESSE

"Le Progrès" Mme Colette Fuvel..... 04 74 35 40 07

"La Voix de l'Ain" Mr Marcel Fuvel..... 04 74 35 40 07

## ➔ POINT VERT "La Truite à l'Ombre"

Grande Rue de la Côtière..... 04 74 35 62 70

## ➔ BIBLIOTHEQUE

Permanence le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h

## Faites confiance à votre commerçant **point vert**, il se charge de tout

### Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant **point vert**.

### Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire\*, vous pouvez disposer de 20 à 100€ par jour. Votre commerçant **point vert** vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

\*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

Bien sûr, votre commerçant **point vert** ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte.

Pour bénéficier en toute tranquillité des services **point vert**,  
renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

# Infos municipales

## TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES (du 01/01/05 au 31/12/05)

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle. Vous devez la contacter au 04 74 35 62 76 pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont les suivants :

### 1. Habitants de Priay et associations locales :

- Concours de belote	103,00€
- Repas d'associations sans but lucratif	118,00€
- Conférence	138,00€
- Conférence avec lunch	171,00€
- Bal	197,00€
- Repas d'associations à but lucratif	197,00€
- Repas de mariage et divers	197,00€

### 2. Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	147,00€
- Conférence avec lunch	186,00€
- Chauffage par journée d'utilisation	34,00€

Un chèque de caution de 120€ sera demandé lors de la remise des clefs.

## AUX NOUVEAUX HABITANTS DE PRIAY :

Différents documents, plan de Priay, guide du tri sélectif, bulletin municipal, informations diverses... sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra de faire votre connaissance.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

## DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,22€

## DROITS DE BRANCHEMENTS A L'EGOUT

- Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 305€
- Nouvelles installations : 1 220€

## CIMETIERE

- Concessions trentenaires : 61€ le m<sup>2</sup>
- Concessions cinquantenaires : 100€ le m<sup>2</sup>
- Concessions pour les casiers du colombarium
  - \* 5 ans : 150€
  - \* 10 ans : 250€
  - \* 20 ans : 500€
  - \* 30 ans : 750€
- Caveaux de 2 m<sup>2</sup> : 2 220€

Le brûlage à l'air libre de tout déchet est interdit  
(article 84 du règlement sanitaire départemental)

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : ramassage les mardis et samedis matins.

## En cas d'urgence lors des heures de fermeture du cabinet du médecin généraliste



### Maison médicale de garde

256, RUE A.-BÉRARD - 01 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

N° d'appel **04 74 38 53 70**

## EN CAS D'URGENCE VITALE OU DE DÉTRESSE RESPIRATOIRE, COMPOSER LE 15

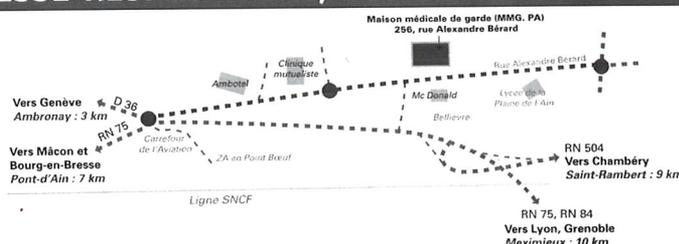
Ouverte

Tous les jours de 18h à 24h

Les samedis de 12h à 24h

Les dimanches et jours fériés de 8h à 24h

Après minuit, en cas d'urgence médicale, composer le **15**



# Commerces, Artisanat & Industries

## ALIMENTATION

- Supérette Vival : Cécile Beaud, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 40 64
- Boucherie-Charcuterie-Traiteur : Denis Beaud, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 63 63
- Boulangerie-Pâtisserie : Richard Stohr, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 61 07

## CAFE RESTAURANT

- Bar Restaurant "Le Bistrot", Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 49 76
- Bar tabac "La Truite à l'Ombre", Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 62 70
- Restaurant "La Mère Bourgeois", Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 61 81
- Restaurant "Pourquoi Pas", Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 60 55

## DIVERS

- Presse : "La Truite à l'Ombre", Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 62 70
- Articles pêche et Chasse : "Au Thymallus" Gérald Garcia, Place Laurent Ferrand ..... 04 74 35 40 06
- Sarl HA Desoss, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 47 70 / Fax 04 74 35 48 32
- Fabrication matériel de pêche : Marryat France SA, Impasse Ste Barbe ..... 04 74 35 40 55  
..... Fax 04 74 35 40 61
- Coiffure mixte : Salon Isabelle, Place Laurent Ferrand ..... 04 74 35 63 84
- Matières plastiques : SARL M.C.F, Les Carronnières ..... 04 74 39 22 10 / Fax 04 74 39 09 41
- Priay Paysages et Ramonages : Jouannin et Associés, Les Carronnières ..... 04 74 39 07 03  
..... Fax 04 74 39 01 81
- Dombes Environnement EURL, Les Carronnières ..... Port 06 13 17 93 58 Tél. 04 74 61 73 38
- Camping "L'Escapade" Route du Pont ..... 04 74 35 44 08
- Dessinateur industriel : Gérard Soquet, Bellegarde ..... 04 74 35 48 55
- Fabrication de meubles, Agencement : S.A. Roby, La Blanchère ..... 04 74 34 06 31 / Fax 04 74 46 82 49
- Ebénisterie : Ain Bois 2000, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 62 49
- Dépôt-Vente : Les halles de Priay (Thierry Meunier) Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 43 89
- Photographie Aérienne : Clic d'Aile, (Aridson Silva), Impasse Sainte-Barbe ..... 04 74 35 65 20
- Carrières de Priay : Route de Château Gaillard ..... 04 74 35 43 65
- Gîte Rural : Rémi Putelat, Montée de Bellegarde ..... 04 37 61 10 09
- Organisateur d'évènements festifs Edouard Frilet : edouardfrilet@wanadoo.fr ..... 06 83 55 51 25  
..... Fax 04 74 35 66 05
- Recouvrement de créances, Formarec (Schaeffer Eric) Bellegarde ..... 04 74 40 79 95

## ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Plâtrerie-Peinture : Bruno Luvini, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières ..... 04 74 39 24 63
- Chauffage-Plomberie : François Charmetant, La Garnière ..... 04 74 35 45 28
- Electricité générale : Christophe Canale, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières ..... 04 74 39 18 47
- Nettoyage cuves à fioul-Electricité Générale SARL Jacquiod, Les Commandières ..... 04 74 35 67 43
- Travaux publics : Jean-Louis Riberet, Bellegarde ..... 04 74 35 66 42

## INDUSTRIE PLASTIQUE

- S.A. Styl'Monde, Rue des Champagnes ..... 04 74 35 66 25 / Fax 04 74 35 47 17

## MECANICIENS -GARAGISTES

- Franck Favier, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 65 19
- Priay Autos Services SARL, Agent Peugeot, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 65 48

## PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

- Médecine générale : Dr Jean-Hervé Meyer, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 66 43
- Masseur-kinésithérapeute : Bruno Robert, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 47 25
- Pharmacie : Alain Bel, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 60 19
- Infirmière : Christine Bricaud, Chemin des Sablons, Bellegarde ..... 04 74 35 61 97
- Infirmière : Corinne De Sa, La Blanchère ..... Port 06 72 92 95 30 / 04 74 39 20 63
- Office notarial : SCP Bouvard, Notaires associés, Grande Rue de la Côtère ..... 04 74 35 60 33  
..... Fax 04 74 35 62 05



# Calendrier des Fêtes 2005

## Janvier

- Vendredi 7 Cérémonie des vœux de la  
Municipalité
- Dimanche 9 Loto, Comité des Fêtes  
et du Fleurissement
- Dimanche 16 Assemblée Générale UPRA

## Février

- Samedi 5 Après-midi Boum, Sou des Ecoles
- Samedi 12 Belote coincée de la Saint-Valentin,  
Gaule Priaysienne
- Dimanche 20 Thé dansant, Pétanque des Bords  
de l'Ain

## Mars

- Samedi 5 Fête de l'Ouverture de la Pêche, Plan  
d'eau communal, Gaule Priaysienne
- Dimanche 6 Banquet de l'Amicale des Retraités
- Samedi 12 Soirée dansante, Sou des Ecoles
- Dimanche 20 Loto, Gymnastique

## Avril

- Samedi 9 Après-midi Infantine, Sou des Ecoles
- Dimanche 10 Repas paroissial
- Samedi 16 Repas dansant, Football Club

## Mai

- Jeudi 5 Safari Truites, Gaule Priaysienne
- Dimanche 8 Cérémonie Commémorative de  
l'Armistice du 8 mai 1945
- Samedi 21 Tournoi Inter-Quartiers, Football Club
- Samedi 21 Concours de Boules, Coupe Marcel  
Deloy, Amicale Boules
- Samedi 28 Vente de fleurs pour la Fête des  
Mères, Sou des Ecoles

## Juin

- Dimanche 5 Concours de Pêche des Sociétaires,  
Gaule Priaysienne
- Dimanche 5 Tournoi Senior à 11, Football Club
- Samedi 11 Concert, Folyphonie
- Dimanche 12 Farfouille, Vilette sur Ain, Foyer  
Rural des Rives de l'Ain
- Samedi 18 Fête Priaysienne de la Musique,  
Bellegarde, Comité des Fêtes et du  
Fleurissement
- Dimanche 19 Farfouille de Bellegarde, Comité des  
Fêtes et du Fleurissement
- Vendredi 24 Soirée Paëlla, Sou des Ecoles



## Juillet

- Samedi 2 Fête d'été, Cercle de la Maria
- Samedi 2 Concours de Boules, Coupe René  
Gandillet, Amicale Boules
- Sam. 2/Dim. 3 24 heures de la Pêche, Gaule  
Priaysienne
- Dimanche 10 Galettes à la crème, Sapeurs  
Pompier
- Mercredi 13 Fête du 14 juillet, Comité des Fêtes  
et du Fleurissement
- Jeudi 14 Fête Nationale
- Samedi 23 Fête du Camping, Concours de Boules  
Adultes, Camping l'Escapade

## Août

- Samedi 6 Concours de Boules, Coupe Jaqui  
Rey, Amicale Boules
- Samedi 6 Concours de Boules Enfants,  
Camping l'Escapade
- Sam. 13/Dim. 14/Lundi 15 Vogue
- Lundi 15 Concours de Pétanque, Pétanque  
des Bords de l'Ain
- Samedi 27 8<sup>ème</sup> Rassemblement de Bulet
- Samedi 27 Journée Foot, Football Club
- Dimanche 28 Galettes Oignons, Fromage, Jeunes  
Sapeurs Pompier

## Septembre

- Samedi 3 But d'Honneur, Amicale Boules
- Samedi 3 Forum Intercommunal Sports, Culture,  
Loisirs, Communauté de Communes
- Dimanche 4 Modélisme Naval, Gaule  
Priaysienne
- Samedi 24 Tournoi Tarot Qualificatif de l'Ain,  
Cercle de la Maria ?

## Octobre

- Samedi 1<sup>er</sup> Tournoi Tarot Qualificatif de l'Ain,  
Cercle de la Maria ?

## Novembre

- Vendredi 11 Cérémonie Commémorative de  
l'Armistice du 11 novembre 1918
- Samedi 12 Soirée dansante, Sou des Ecoles

## Décembre

- Vendredi 23 Vente d'Huîtres, Sou des Ecoles
- Samedi 31 Réveillon de la Saint-Sylvestre,  
Cercle de la Maria

# Liste des associations

Associations	Président(e)s	N° téléphone
BOULES	Mr GENOUD Pascal (Priay)	04 74 35 68 25
FOOTBALL CLUB	Mr GARROS Jean-Louis (Priay)	04 74 35 66 21
SOU DES ECOLES	Mr COLL Romuald (Priay)	04 74 39 04 28
CANTINE SCOLAIRE	Mme CONVERT Nathalie (Priay)	04 74 39 03 47
ANCIENS COMBATTANTS	Mr CATIN Paul (Priay)	04 74 35 64 35
COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT	Mr JANIN Daniel (Priay)	04 74 35 41 70
<i>Prêt matériel</i>	Mme JANIN Dominique (Priay)	04 74 35 41 70
PECHE (La Gaule Priaysienne)	Mr THEVEAUX Gérard (Priay)	04 74 35 40 25
CHASSE	Mr LACROIX Alain (Priay)	04 74 35 63 26
A F N	Mr COLLOMBIN Claude (Priay)	04 74 35 66 56
SAPEURS-POMPIERS	Mr FAVIER Jean-Louis (Priay)	04 74 35 64 80
JEUNES SAPEURS-POMPIERS	Mr FAVIER Jean-Philippe (Priay)	06 85 81 39 62
AMICALE DES RETRAITES	Mme REY Yvonne (Priay)	04 74 35 49 40
YOGA	Mme PONSARD Déborah (Priay)	04 74 35 43 01
BIBLIOTHEQUE	Mme BLANCHET Danielle (Priay)	04 74 35 62 18
ATOUT COEUR	Mr JULIEN Marcel (Priay)	04 74 35 44 01
A I P	Mr CANALE Christophe (Priay)	04 74 39 18 47
COMITE DES JEUNES	Mr GALLET Fabrice (Priay)	04 74 35 47 08
TITI ROCK MINET	Mr GAY Thierry (Ambérieu-en-Bugey)	04 74 34 53 30
CURIEUX DE NATURE	Mr COQ Fabrice (Priay)	04 74 35 65 43
LE CERCLE DE LA MARIA	Mr GROSGURIN Jacky (Jujurieux)	04 74 96 98 93
FOLYPHONIE	Mr ARZALIER Christian (10, allée E.Perret - Ambérieu-en-Bugey)	04 74 38 15 60
LA PETANQUE DES BORDS DE L'AIN	Mr LECOINTRE Alain (Priay)	06 87 37 07 88
GYMNASTIQUE DE PRIAY	Mr VARLINE Jean-Claude (Priay)	04 74 35 45 37



## Assainissement autonome

La loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 encadre très précisément l'assainissement autonome.

Au 31 décembre 2005, tous les détenteurs d'assainissement individuel devront avoir des installations fonctionnant sans dommage pour l'environnement, les dispositifs devront être conçus et entretenus de manière adéquate.

Les installations seront soumises à un contrôle par la collectivité ou par un organisme dûment mandaté par elle.

# Un nouveau sentier pédestre

*Le sentier " A l'ombre des châteaux " est ouvert !*

On en parlait depuis longtemps et on n'osait plus l'espérer. Et pourtant cela valait la peine d'attendre. Le sentier "A l'ombre des châteaux" est tracé, balisé, inauguré...

Ce fut un travail important. Merci à Pascal Masmondet qui a fait le plus gros du travail : étude, tracé du terrain, demandes d'autorisations, maquettes... Il y a consacré beaucoup de temps et de cœur.

Des élus, aidés de conjoints et autres volontaires, ont balisé ce chemin ; armés de "goyards", de pinceaux, de peinture, ils ont fait des ronds, des croix, des angles... en respectant le code des randonneurs.

Le débroussaillage dangereux et la réalisation de la passerelle ont été confiés à ADL, la signalétique à MSM de Château-Gaillard. Le résultat est réussi.

Le dimanche 18 avril, les marcheurs d'ici et d'ailleurs avaient été conviés à une journée découverte du sentier. Quel succès ! Environ 150 personnes se sont présentées le matin sur la place de Priay : café, thé, chocolat, gâteaux étaient offerts par le Comité des Fêtes de Priay.

A partir de 11h30 à la Magdeleine, le Comité d'Animation de Varambon nous a régales de pizzas, tartes à l'oignon, au fromage, à la crème. Un délice ! les repas tirés du sac ont été vite rangés et oubliés. Pour éliminer, nous avons continué

jusqu'à Oussiat. Au retour, à la salle des fêtes de Pont d'Ain, le Comité d'Animation de Pont d'Ain reconfortait les marcheurs avec pétillant, jus de fruits, petits gâteaux.

Le sentier a été bien inauguré : tout au long, on a pu admirer les panneaux d'informations sur la faune et la flore de notre région. Les tables d'orientation, l'une à Priay, l'autre à Varambon, ont permis de se situer dans le paysage.

Tout le monde a été satisfait de cette journée. Ce sentier, lien géographique et symbolique entre les trois communes de notre communauté, est une réussite. Les élus sont heureux de permettre aux habitants et autres marcheurs de découvrir le charme de notre région. Au cours du premier semestre 2005, plusieurs boucles seront rattachées au chemin initial. Elles offriront des circuits de moindre difficulté pour tous les âges.

Ce sentier a été cofinancé par des fonds européens dans le cadre du programme Leader+, par la Région et par la Communauté de Communes.

Un grand merci à tous ceux qui ont travaillé à sa réalisation et aux Comités des Fêtes et d'Animations de Priay, Varambon et Pont d'Ain qui ont contribué à la réussite de la journée découverte du 18 avril 2004.



## Accompagnement scolaire

Non ! le bénévolat, la solidarité et l'écoute de l'autre n'ont pas disparu dans nos communes. Depuis octobre 2004, des séances d'accompagnement scolaire à l'initiative de la Communauté de Communes se déroulent à la bibliothèque le lundi et le jeudi de 17 heures 30 à 18 heures 30.

Ce service offert aux élèves du primaire et du collège est assuré gracieusement par une équipe de bénévoles très motivés : bénévoles que nous ne saurons et ne pourrons jamais assez remercier pour leur dévouement.

Le succès de cette action, la satisfaction des enfants (et de leurs parents !) qui en bénéficient, est une belle récompense pour les accompagnants et pour les initiateurs du projet.

C'est riche d'espoir pour l'avenir !

# Création de la place



Place créée en 1839.

Achat d'un terrain de 5 ares à Mr de Saint Didier contre la somme de 1 200 francs et une concession à perpétuité de 12 m<sup>2</sup> au cimetière.

Autrefois sur la gauche : un charron. En 1870, un jour de grand vent, le feu allumé dans la forge enflamma la maison et gagna toutes celles de la rue à partir du café Bardot (en épargnant l'école des filles qui était à l'emplacement de la porte actuelle) et gagna plus loin. De l'autre côté de la rue, les habitants recouvraient de draps mouillés les volets de bois de leur façade et empêchaient la propagation du feu de ce côté.

*Récit de Suzon Marlière écrit par sa petite-fille Perrine (13 ans) - 1995*



*Carte postale des années 1950 (avec les jeux de boules)*

## *La fontaine de la place*

Elle fut enlevée en 1962 pour laisser passer l'égout ; elle fut remontée dans le parc de Mr Duplessis (grande rue) par Mr Henri Berrier (maçon).

Elle s'y trouve toujours.

Depuis 1988 ou 1989 à la place de la fontaine, le Comité de Fleurissement a ramené de l'ancien moulin de Prat, en ruine, (en face de la ferme de la famille Janin) la pierre de meule qui était encore dans les champs.

La ferme des Huttins date de 1600.

# Petite histoire locale

Pourquoi la construction d'une salle polyvalente à Priay est devenue...  
une urgence ?

## Priay, un village très dynamique

Monsieur le Maire expose :

*"Que la Commune de Priay, d'une population de 702 habitants, a une fanfare, une société de secours mutuels très importante, une forte compagnie de sapeurs pompiers, une mutuelle bétail, un appareil cinématographique pour l'enseignement par l'aspect,*

*Que pour les nombreuses réunions de ces sociétés et les séances de cinéma éducateur, elle ne dispose d'aucun local approprié,*

*Qu'elle doit utiliser le préau de l'école des filles clos par des moyens de fortune, mal placé, incommode, insuffisant et appelé sous peu à être transformé en salle de classe,*

*Que le besoin d'une salle commune se fait sentir depuis très longtemps,*

*Que notre population rurale qu'il faut retenir à la terre la réclame de plus en plus,*

*Que pour donner satisfaction à cette demande pressante, un projet avait été dressé en 1925 mais avait dû être rejeté parce que l'emplacement était mauvais, le coût trop élevé et la salle mal conditionnée."*

Ainsi parlait en ce mois de janvier 1932 Maître Ferrand, Maire de Priay, Mr Favellet Louis étant adjoint, Messieurs Giroud Auguste, Thielland Albert, Dugas César, Perret Marcel, Comtet Albert, Emeriat Louis, Chêne Jean-Marie, Genod Henri, Bottex Albert, Bursin Louis, Coche Jean-Marie étant conseillers municipaux.

Il y avait une réelle urgence car : *"le préau de l'école de garçons menace de s'écrouler à la suite de la démolition de très vieux bâtiments communaux tombant en ruines"*. Aussi, le Conseil décide ce même jour de mettre immédiatement à l'étude le projet suivant : la construction d'une salle des fêtes près de la place publique, avec déplacement du préau de l'école de garçons.

## **C'est beau...coup trop cher !**

Le 1<sup>er</sup> mai 1932... le Maire présente le projet de Mr Blatrix Emile ingénieur des TP de l'Etat qui s'élève à 161 630 francs... La Commune ne pouvant faire face à cette importante dépense, sollicite une subvention de l'Etat "aussi élevée que possible" et demande au Préfet en raison de l'urgence, l'autorisation de faire exécuter immédiatement les travaux prévus au projet sans attendre l'attribution de la subvention de l'Etat.

Mais le 13 octobre 1935 rien n'est encore fait. Toujours et encore... les lenteurs administratives font qu'il faut attendre la séance du 28 décembre 1935 pour apprendre qu'une subvention est donnée oui mais... du Ministère de l'Education Nationale. C'est-à-dire seulement sur la partie réservée à la cantine !

Sur les 161 630 F de dépenses prévues, 50 500 F seulement sont subventionnées à 64% : il reste donc 129 310 F à la charge de la Commune ! Houleuse cette séance du 28 décembre 1935 !!!... Il ne faut plus rêver et prévoir au plus vite une réalisation moins ambitieuse.

Après compression, la dépense se monte à 112 000 F au total, donc un emprunt est décidé "en urgence" de 80 000 F à 5 % sur 30 ans.

## **Enfin les travaux commencent**

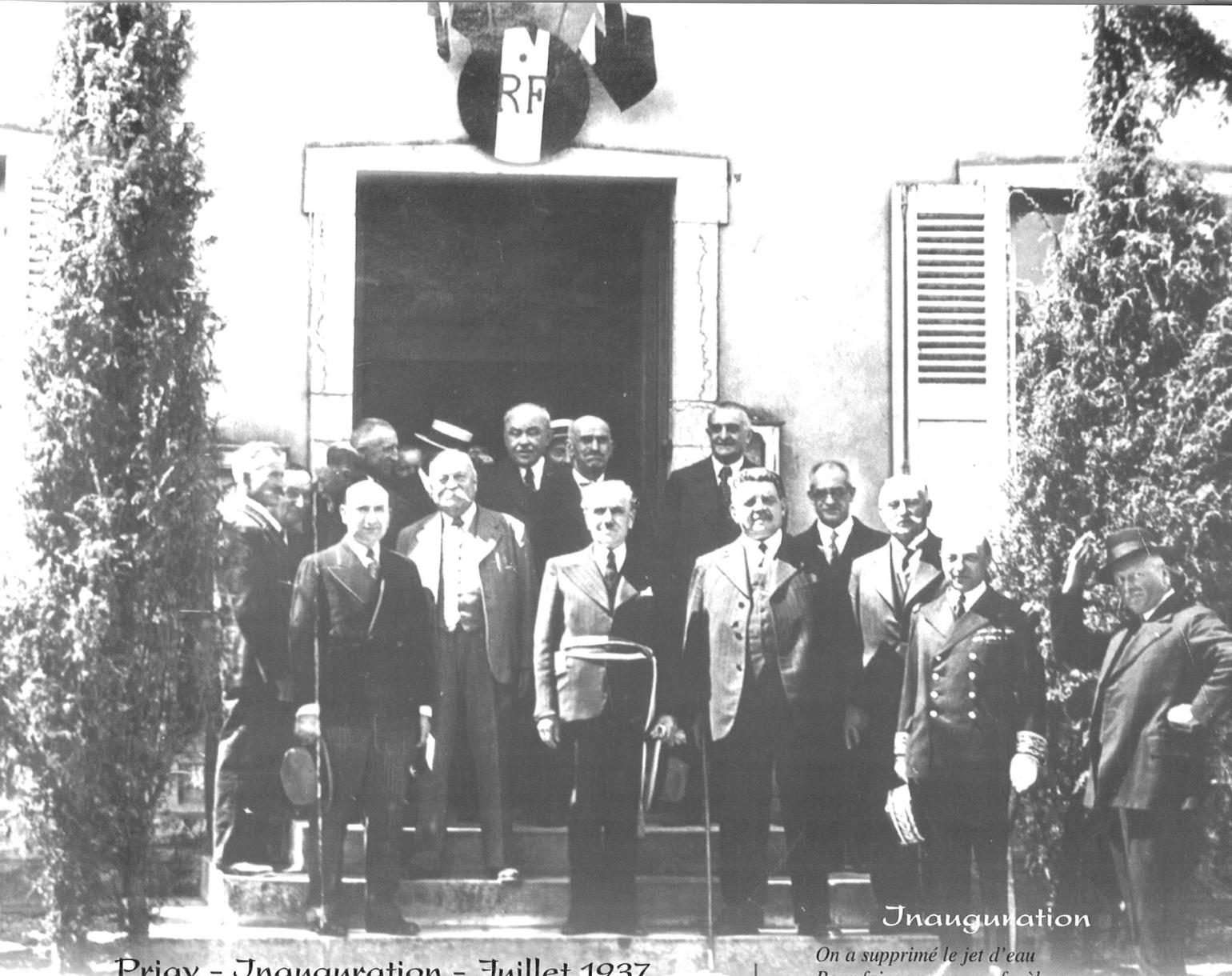
Année 1936, la crise est là avec son cortège de chômeurs ; alors les Communes sont implicitement sollicitées. Ainsi à Priay, "les travaux de terrassement, l'extraction des matériaux assureront du travail aux ouvriers agricoles qui sans être inscrits à une caisse de chômage trouvent difficilement du travail".

Mr Larmaraud, entrepreneur à Ambérieu, sera désigné pour effectuer les terrassements restants, la maçonnerie et la plâtrerie peinture.

Mrs Mange Frères à Poncin poseront la charpente, la couverture, la menuiserie et la zinguerie. Mr André Lucien à Priay accepte les travaux de ferronnerie. La société générale "Force et Lumière" fera le branchement, l'éclairage et le chauffage électrique de la salle des fêtes. Mr Mazzo de Vitry sur Seine installera les fauteuils. Mr Besquet de Villeurbanne réalisera le décor de la scène.

Compte tenu de la situation politico-économique de la France, les montants des travaux ont tous été revus à la hausse dans une moyenne de 20 %.

Enfin PRIAY "by night" est né lentement mais chèrement ce qui a donné à Mademoiselle Jeanne Nicollet, poétesse contestataire alors bien connue sur la place de Priay, l'occasion de conter, en vers s'il vous plaît, l'inauguration de notre fameuse salle des fêtes.



## Priay - Inauguration - Juillet 1937

Venez, badauds que tout épate,  
Riez, criez, applaudissez  
Qu'importe si la bourse est plate !  
Et si votre ventre est plissé...  
Qu'importe si les tuiles pleuvent  
Comme grêle sur votre dos ;  
Qu'importe les impôts nouveaux  
Si la "salle commune" est neuve !!!

L'écho s'en est répercuté  
Nous avons, ce jour, un ministre,  
Un tas d'édiles réputés  
Sénateurs, préfets, députés...

Le ciel est bleu comme il se doit  
Un pinsonnet jette son trille  
Sur tout le cortège aux abois !!!  
Voici les pompiers la musique  
Voici la fillette au bouquet,  
Les conseillers, toute la clique !  
Ça et là, des groupes coquets  
Où nos élégantes... caquètent...  
Les coqs parquent à l'entour  
Et les oiselets se becquètent  
Dans les platanes tout autour...

Voici les huiles, les légumes...  
Voici les personnalités  
Gens de basoche et gens de plume

La salade est de qualité...  
Et voilà notre ex-ministre  
Au "front populaire", oh combien !  
Sa pipe, du tabac, un titre...  
Les autorités marchent bien  
Le Maire a l'allure guerrière  
Et son écharpe vole au vent...  
Le garde champêtre est devant...  
Et pas mal de croquants derrière !!!

Quelques-uns filent à l'anglaise  
Séduits par l'hôtel "Bon accueil"  
On attaque la Marseillaise,  
Les pompiers ont la larme à l'œil  
La foule poliment témoigne  
Et réagit diversement.  
Les gendarmes sont là... de poigne !  
Tout se passe correctement...  
Mais, silence. Voici la gerbe  
Et l'écolière au compliment  
"Pourquoi m'offrir ce blé en herbe" ?  
Pense "Doudou" apparemment...  
Rouge, frisée et pomponnée  
L'enfant anonne doucement  
C'est fait, l'accolade est donnée  
Tonnerre d'applaudissements !!!

Jeanne Nicollet

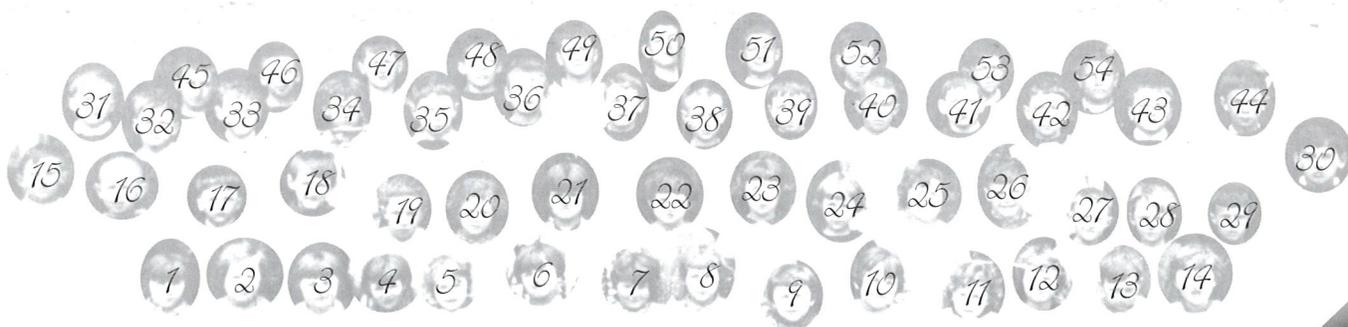
## Inauguration

On a supprimé le jet d'eau  
Pour faire une pompe funèbre  
Mais, le plus sinistre cadeau,  
Evoquant l'antre des ténèbres,  
La morgue est là, se profilant,  
Nous barrant montagne et rivière...  
Devant les pompiers défilant,  
Le sel picote ma paupière...  
J'en voudrais mettre en ce croquis  
De l'horrible "Salle des Fêtes"  
(Que malgré les hommes requis,  
Sa fête soit une défaite !...)  
...Joignant le fiel de la rancœur  
Au vinaigre de ma salade,  
C'est que, sans raison ni sans cœur,  
De l'avoir vu, j'en suis malade,  
On tua, pour l'avènement  
De ce grotesque bâtiment  
Un beau platane centenaire...  
...Lâchez la foudre et le tonnerre,  
Seigneur, et tout le tremblement !  
Que se battent les éléments !!  
Qu'il pleuve, qu'il vente et qu'il neige !  
Que nos édiles grelottants,  
Tous ceux qu'un mince frac protège  
S'en retournent le c...grattant !!!  
Que l'Ain furieux se déplace,  
Que les lampions soient éteints !  
Que l'on s'em...bourbe sur la place  
Parmi les oripeaux déteints !

Jeanne Nicollet (1889-1967)

# Les reconnaissez-vous ?

A l'école de Priay, vers 1928-29, classes de Madame et Monsieur Mattras.  
Les reconnaissez-vous ? Vous reconnaissez-vous ?



- |                        |                    |                          |
|------------------------|--------------------|--------------------------|
| 1.                     | 19.                | 37. Maurice Veillard     |
| 2.                     | 20.                | 38.                      |
| 3. Germaine Tixier     | 21. Paule Fructus  | 39. Albert Santhonnax    |
| 4.                     | 22.                | 40. Albert Sibelle       |
| 5.                     | 23.                | 41.                      |
| 6.                     | 24.                | 42. Francisque Genoud    |
| 7.                     | 25.                | 43. Joseph Christin      |
| 8.                     | 26.                | 44. Maurice Maurand      |
| 9. Alfred Santhonnax   | 27.                | 45.                      |
| 10. Marcel Paupert     | 28.                | 46. Léon Nazareth        |
| 11. Fernande Bourbon   | 29. André Rousset  | 47. Marius Goutte Toquet |
| 12.                    | 30. Albert Lacroix | 48. Henri Joud           |
| 13. Raymond Emeriat    | 31. Pierre Durand  | 49.                      |
| 14. Marguerite Emeriat | 32. André Durand   | 50. Jean Perret          |
| 15. Pierre Lacroix     | 33. Yves Durand    | 51. Marcel Emeyriat      |
| 16. Marcel du Genoud   | 34. René Duverger  | 52. Francisque Émériat   |
| 17. Thorrollion        | 35. Julien Bernard | 53. Maurice Berrier      |
| 18. René Santhonnax    | 36. Marius Churlet | 54. Joseph Emeyriat      |

# Ils nous ont quittés en 2004...

## Hubert Ajoux

Un homme sympathique nous a quittés le 24 mai 2004. Sa figure locale reste encore très présente à tous. Priaysien de souche, il était né le 7 octobre 1932 à la Blanchère dans une famille d'agriculteurs. Comme souvent en ce temps-là, il est resté avec ses parents, contribuant à la prospérité de la ferme : travail rude de l'époque où seuls les bras étaient les instruments d'une foule d'opérations pénibles. A la mort de ses parents (ses frères et sœurs étant établis dans la région), il restera bien seul pour assumer les lourds travaux de la terre. L'appel sous les drapeaux l'enverra en Algérie où il effectuera une période longue et difficile de plusieurs mois.

De retour à Priay, ne pouvant plus exploiter la ferme familiale, il achètera une maison au centre du



village. Employé par la Commune de Priay en février 1970, il sera un ouvrier consciencieux et fidèle. Pompier volontaire au Centre de Première Intervention, il sera un élément de confiance. Mais un lourd handicap l'empêchera, en décembre 1986, de poursuivre ses activités professionnelles.

Souvenons-nous de Hubert dans les rues de Priay, toujours avec le sourire sans aucune agressivité malgré ses souffrances.

Une image s'efface, mais nous garderons en mémoire le souvenir d'un homme discret qui ne se plaignait jamais.

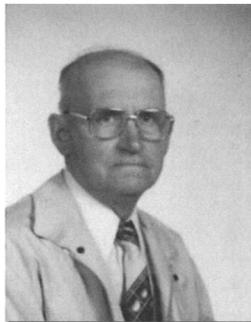
Que son humilité, sa simplicité restent des exemples à une époque où notre monde semble perdre ses vraies bases de valeurs.

## Louis Berthiller

Saint-André-le-Bouchoux a vu naître le 8 octobre 1919 Louis Berthiller. Issu d'une famille d'agriculteurs, dix frères et sœurs, Louis, le plus jeune, a été imprégné toute son enfance de la vie rurale. A l'âge de 21 ans, il travaillera dans différentes fermes. En 1947, il prend pour épouse Suzanne ; de cette union sont nés Roland, Maryse et Gérard. C'est en 1963 que la famille Berthiller vient exploiter la porcherie de Priay jusqu'à sa fermeture en 1972. Louis trouve alors un emploi à la menuiserie Vial.

En 1982, il fait valoir ses droits à la retraite. Il a la satisfaction de voir ses deux fils s'installer dans la commune et sa fille dans la région. De nombreux petits enfants viennent égayer la vie de cette famille très unie. Membre actif de nombreuses associations, il est en particulier, pendant de longues années, l'une des chevilles ouvrières du Comité de Fleurissement : son savoir-faire, son dévouement sont sans limites. Il manquera beaucoup à tous les bénévoles. Adhérent actif du club "Atout Cœur, de l'Amicale des Retraités", il n'était pas le dernier pour créer une bonne ambiance pendant les réunions et les sorties.

Nous garderons le souvenir d'un homme généreux, souriant et dévoué.



## Jean-Baptiste Coche

Il était né aux Carronnières un jour de batteuse le 14 août 1914 alors

que son père était au front à Verdun. Issu d'une famille très patriote, il entre dans l'armée pour faire carrière. La guerre 39/45 éclate ; dès le début des hostilités, il est fait prisonnier et conduit au stalag 13.

A sa libération, il doit refaire sa vie ; encore quelques années d'armée, puis il entre comme contrôleur de fabrication chez Merlin et Gérin aujourd'hui Schneider.

La retraite arrive et il revient au pays. Il vivra plusieurs années de tranquillité et ce 12 avril 2004 il nous quitta.

Chacun de la rue de Bulet se souvient de son sourire plein de bonté.



# Une Priaysienne à l'honneur

Isabelle Bouvard, coiffeuse bien connue sur la place de Priay a été justement honorée ce 29 juin 2004.

En effet, elle a reçu des mains de Madame Augy, Inspectrice d'Académie Rhône-Alpes, la médaille de l'enseignement technique.

De nombreuses personnalités : Inspecteur d'Académie, Elus de Bourg-en-Bresse, Maire et Elus de Priay, Directeurs d'écoles de coiffure, Meilleurs Ouvriers de France assistaient à la cérémonie à Bourg-en-Bresse.

Cette médaille récompense à juste titre les qualités professionnelles d'Isabelle qui est en perpétuelle recherche et formation et qui a su faire de la coiffure un art à part entière.

Son travail et sa créativité sont reconnus par ses pairs car elle est aussi Présidente du jury pour les CAP et Brevets professionnels de coiffure et également Présidente du Cercle des Coiffeurs Créateurs de l'Ain.



## Amicale des Retraités

L'Amicale des Retraités, tout en n'échappant pas à la "crise des vocations" et aux difficultés de tout ordre inhérentes à la vie associative, continue à œuvrer en faveur des retraités de tout âge et de toutes conditions.

Il est compréhensible que les "jeunes" retraités, dégagés des contraintes du travail et encore en pleine forme, profitent pleinement de cette liberté et hésitent à s'engager dans un groupe qui leur paraît sans doute un peu "rétro".

Certains cependant acceptent de franchir le pas, à la grande satisfaction des plus anciens qui attendent, avec la relève, des suggestions, des idées neuves, capables d'assurer au club une nécessaire évolution.

C'est ainsi qu'ils accueillent avec plaisir et – reconnaissance – Roger Merle au poste de trésorier, Roger Bourgeois ayant désiré mettre fin, comme prévu, à ses fonctions, tout en restant un membre actif de l'Amicale.

Celle-ci était présente au Forum des Associations, organisé à Pont d'Ain le 2 octobre 2004 par la Communauté de

Communes de Pont d'Ain-Priay-Varambon, et elle a pu nouer des liens avec les autres clubs, en particulier avec les retraités de Pont d'Ain, des projets de sorties en commun ayant été immédiatement évoqués et mis à exécution. Affaire à suivre !

A suivre également les diverses activités qui sont reconduites pour la saison 2004-2005, tels que repas, goûters, réunions du jeudi, participations aux manifestations dans le cadre communal, et bien évidemment, attention portée aux plus âgés, aux malades et aux isolés.

Ainsi, avec la participation du plus grand nombre de bonnes volontés, on pourra parler vraiment de "l'Amicale" des retraités.

### Le Bureau

- Yvonne REY, *Présidente*
- Roger MERLE, *Trésorier*
- Marceline DELOY, *Trésorière-Adjointe*
- Geneviève BOUVARD, *Secrétaire*
- Claudette ROUSSET, *Secrétaire-Adjointe.*



Mme Yvonne Rey, Présidente de l'Amicale des Retraités devant le stand de l'association au forum de Pont d'Ain du 2 octobre 2004. (photo de Mr Fuvel, correspondant de presse)

# Bibliothèque

Au 350 Grande Rue de la Côtière, jeunes et moins jeunes trouveront un choix très large d'albums, romans, documentaires, policiers, encyclopédies, etc...

Tous ces ouvrages vous permettront de rêver, de voyager, de vous cultiver, d'oublier vos soucis, vos peines et les grisailles de l'hiver ; une équipe de bénévoles dévouées vous y accueilleront le mardi et le vendredi de 16 heures 30 à 18 heures.



Une cotisation annuelle modeste vous sera demandée :

- 4 euros pour les enfants,
- 6 euros pour les adultes.

Nous espérons votre visite. A bientôt !

## Titi Rock Minet

L'Association se porte relativement bien cette année encore. La saison a démarré dans la convivialité autour du verre de l'amitié afin que "nouveaux" et "anciens" adhérents fassent connaissance.

A nouveau deux cours cette année (dispensés par Thierry) avec environ une trentaine de couples qui se partage les lundis (débutants) et mardis (perfectionnants).

Diverses manifestations (galettes des rois, bugnes etc...) seront proposées aux adhérents tout au long de l'année qui se conclura par le traditionnel repas.

*Le Bureau*



## Don du Sang

Vous êtes sollicités, nous sommes sollicités quotidiennement pour apporter notre soutien financier à de nombreuses causes humanitaires.

Mais le Don du sang (de moelle ou d'organes) reste un don des plus importants dans la vie citoyenne.

Grâce à vos dons, de nombreuses vies peuvent être sauvées, la recherche médicale peut avancer.

A Priay, nous avons une poignée de donneurs fidèles, mais nous aimerions voir leur nombre augmenter. Nous sollicitons les jeunes et les nouveaux habitants.

N'oubliez pas, vous pourriez malheureusement être tous concernés personnellement.

Venez donner votre sang, venez sauver des vies. Pour l'année 2005, 4 collectes :

- mercredi 9 février
- mercredi 18 mai
- mercredi 31 août
- mercredi 21 décembre

de 7h30 à 9h30, place Laurent Ferrand.

Une collation est offerte à chacun à l'issue de la collecte. Venez nombreux. Nous comptons sur vous.

Merci.



# La Chorale Folyphonie

Pour la chorale Folyphonie, la saison 2003-2004 a été la première en tant qu'association complètement indépendante. En effet, c'est depuis janvier 2003 qu'elle s'est constituée en association loi 1901 basée à Priay, sans changer son esprit basé sur le chant, l'amitié, le partage et l'accueil.

Une section pour les enfants, Folyphonie Junior a été créée parallèlement à celle des adultes. Le répertoire varié comprend des oeuvres de toutes les périodes : de la Renaissance au Contemporain et chacun des choristes peut ainsi se retrouver dans un chant ou un autre. Au cours de la saison 2003-2004, le nombre de prestations a été assez équilibré.

De nombreux choristes ont participé à des stages de chant choral à Montalieu et à Gex.

Folyphonie et Folyphonie-Junior ont participé à la cérémonie du 11 novembre 2003 avec les enfants des écoles entraînés par Régis Rognerud. Elles ont donné à la salle des fêtes leur concert annuel avec le concours des "Groll's Tromper" ; pour la fête de la musique, ce fut une répétition en plein air sur la place de Priay pour offrir une aubade aux habitants...

Deux autres concerts à Ambérieu-gare avec l'orchestre de Maurice Calvet, puis à Saint-Maurice de Gourdans avec la chorale A Musici de Saint-André de Corcy - ont jalonné l'année 2003-2004.

Pour clore la saison, Folyphonie a animé deux mariages début juillet.

Depuis la rentrée début septembre, la chorale s'est enrichie de nouveaux choristes et souhaiterait que des hommes viennent renforcer les pupitres "ténors" et "basses".

Des tracts ont été distribués dans différentes écoles pour présenter Folyphonie Junior et sensibiliser les enfants au chant choral. Cette section a déjà repris avec un certain nombre de jeunes choristes.

Le 2 octobre 2004, Folyphonie est présente au Forum des Associations organisé à Pont-d'Ain avec un stand de présentation et un mini-concert en fin d'après-midi .

Le concert de fin d'année aura lieu à Priay fin mai, début juin.

Folyphonie peut participer à vos fêtes privées et publiques. Elle répète à Priay tous les lundis soirs à 20h30 pour le chœur mixte et les mardis soirs de 18h15 à 19h15 pour les enfants.

## Contacts :

Christian Arzalier, tél. 04 74 38 15 60 *Président*

Régis Rognerud, tél. 04 74 38 87 82 *Chef de chœur*

---

## Amicale Boules de Priay

---

La saison bouliste 2004-2005 s'annonce bien.

L'effectif de licenciés progresse et le nombre de membres honoraires reste stable. 4 boulistes joueront en 3<sup>ème</sup> division.

Monsieur Lucien Horte, après une longue présence à la tête de la société, a voulu prendre un peu de recul ; Pascal Genoud lui succède.

Comme beaucoup de promeneurs, vous avez pu

constater le renouvellement de la clôture.

Remercions tous les sociétaires et amis qui ont participé à la réalisation de ces travaux.

Durant l'été, les jeux de boules accueillent tous les jours des mordus de la lyonnaise qui viennent passer leurs après-midis au calme près de la rivière.

L'Amicale Boules espère que de nouveaux pratiquants jeunes et moins jeunes viendront se distraire durant l'été 2005 sur ce clos ombragé que beaucoup d'autres sociétés nous envient.



# Détente et pétanque Rue de Bulet

Depuis sept ans, les habitants de la rue du Bulet et leurs amis se réunissent le dernier samedi d'août autour d'un buffet. A cette occasion, il est désigné en assemblée extraordinaire un responsable d'une activité bulétoise.

Retraçons le cheminement des préparatifs de cette fête : le vendredi, sacrifice de deux petits cochons, montage d'un chapiteau, installation de l'éclairage, des tables etc... ; le four à bois est mis en chauffe, garni pour la nuit ; les épouses, par ailleurs, préparent amuse-gueules, entrées, desserts. Le samedi, dès 7 heures, le feu est relancé, les cochons sont farcis puis enfournés, les deux cuistots de service sont chargés d'arroser et de retourner régulièrement les bestiaux pendant la cuisson.

Les convives arrivent aux alentours de 11 h et vont découvrir curieusement auprès des 2 cuistots, les victuailles qui mijotent dans le four de marque Bussy reconstruit en 2002 à partir d'un four datant de 1893.

## Un nouveau promu

A 12 heures 30, tout le monde se rassemble devant la fontaine de Bulet qui croule sous les fleurs depuis le printemps. Le président Pierre Pinard, réélu depuis sept ans, remercie tous les participants et



passer la parole à René Santhonnax qui tient à présenter Christian Bielska nouveau promu à vie. Pour clore cette cérémonie, une exposition de tableaux et de photos a retracé le parcours de Christian.

Le repas a été suivi d'une partie de pétanque où 16 équipes se sont disputé le titre de champion. Cette année, deux jeunes bulétois l'ont remporté. Aux environs de 23 heures, la journée s'est terminée et tout le monde s'est donné rendez-vous en 2005.



## Le Cercle de la Maria

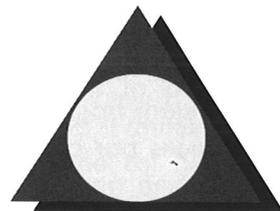
A visiter le site de notre association  
<http://cerclede lamaria.free.fr>

### Composition du bureau

Président : Jacky Grosгурin

Trésorier : Gérard Soquet

Secrétaire : Jean-Luc Couchoux



Comment mieux faire que de partager des activités pour atteindre le but de notre association "la consolidation et la pérennisation des liens créés autour de la place de Priay" ?

... si vous vous sentez des affinités avec nous, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

9/O A. Jossierand

# La Gaule priaysienne

## Bonjour, Madame la Brème

Etant la doyenne du plan d'eau communal depuis la disparition soudaine de Madame la Carpe, j'ai le devoir de retracer l'activité 2004 des bénévoles de la Gaule Priaysienne.

2004, année très riche en manifestations où la société confirme son dynamisme et sa compétence. Fin 2003, déversement de 500 kilos de carpes miroirs et communes, de 250 kilos de gardons, poissons en provenance d'un étang des Dombes. Empoisonnement réalisé grâce aux matériels des bénévoles, véhicules, remorques, bacs, bouteilles et rampes à oxygène. Malheureusement, des cousines très éloignées appelées carpes communes n'ont pas supporté ce nouvel environnement et sont passées de vie à trépas à notre grand désespoir ; par contre, celles restantes ont donné du fil à retordre aux pêcheurs.

J'ai entendu dire que le samedi 20 février, en après-midi, a eu lieu le sixième concours de belote coincée de la St-Valentin où 40 équipes se sont affrontées cartes en main ; une excellente ambiance a régné tout au long de ces parties en 12 donnes disputées parfois avec acharnement : le jeu en valait bien le "bouchon" pour remporter mouton, jambons, pièces de cochon et bien d'autres lots et plantes vertes pour tous les beloteurs qui se sont retrouvés à 20 heures couteau et fourchette en main afin de déguster pâtes à la bolognaise ou tripes à la mode de Caen et les parties ont été refaites avec maintes gesticulations mais en se jurant que l'année prochaine ils remporteront à leur tour ce concours.

Samedi 9 mars, boulettes, asticots, maïs sont venus améliorer notre quotidien grâce à l'ouverture de la saison de pêche du plan d'eau communal. Malheureusement, le temps étant froid, nous avons peu été tentées par cette avalanche de mets même après quatre mois de disette ; ce contretemps a permis à Monsieur Black Bass d'éditer un "Com Info" exceptionnel de mise en garde pour les nouveaux arrivés de l'année contre les dangers que représentent ces drôles de bipèdes qui, pour la plupart ont passé cette journée à la cabane de pêche autour de tables

bien garnies en cochonnailles, fromage fort où la phrase "fait sauter le bouchon du rouge ou du blanc" revenait souvent, sans doute une nouvelle méthode de pêche aux engins.

Dimanche 18 avril, premier concours de pêche à l'américaine : ce sont deux pêcheurs sur le même emplacement en deux manches de quatre heures ; ce concours très spectaculaire a vu s'affronter 20 équipes malgré une météo déplorable ; tout au long de la journée, la buvette a réchauffé tout ce monde et vers le coup de 12 heures, le buffet a régalié une soixantaine de compétiteurs et spectateurs. A l'occasion de ce concours, nous avons fait bombance "amorces copieuses et odorantes", en somme pour tous les goûts ; la preuve, j'ai entendu dire que 50 kilos de mes congénères, gloutonnes et peu prudentes, se sont retrouvées dans de vastes filets en fibre. Après pesée, ces imprudentes sont venues nous rejoindre en jurant que dorénavant elles ne consommeraient que des produits frais mais le comble pour clôturer cette compétition, tous les participants, comme s'il n'avaient pas assez de matériel, ont été récompensés par des bons d'achat de matériel de pêche.

Mercredi 19 mai, alors que je maraudais les berges à la recherche de quelques friandises, j'ai vu arriver en bandes serrées de drôles de congénères qui ont dérangé notre quiétude ; après renseignements, et par recoupage, j'ai vite compris que le safari truites serait pour le lendemain jeudi 20 mai, jour de l'ascension ; tous les habitués du plan d'eau communal ont poussé un ouf de soulagement car d'expérience, nous savons que la cohabitation avec ces voyous qui se jettent sur tout ce qui bouge serait de courte durée

grâce aux bipèdes pêcheurs qui entourent le plan d'eau ce jour-là et les suivants. Après ce court désordre halieutique, nous avons pu observer quelques survivantes sur les 250 kilos déversés, autant dire que les bipèdes pêcheurs ont dû "faire le plein", terme entendu au bord de l'eau, et puis, pour passer le virus de la pêche aux

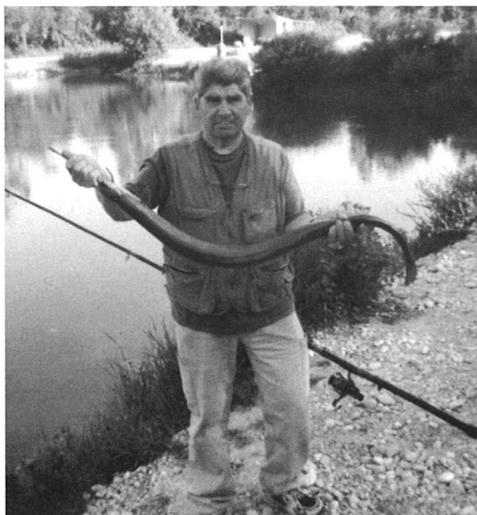


*Anguille de 110 cm et 3 kg*

jeunes, la Gaule Priaysienne avait monté un bassin rempli d'eau et de 50 kilos de truites où les jeunes pêcheurs ont pu s'entraîner et repartir avec leurs prises ; sans m'avancer, je peux dire que nous les attendons ces jeunes prétentieux, de nageoires fermes.

Juin, juillet, août, mois calmes où mes amis, les bénévoles entretiennent le plan d'eau, contrôlent les permis, donnent des conseils, ramassent les poubelles, ramassage facilité grâce à l'achat par la commune de supports de poubelles que les bénévoles ont scellés en coulant 8 dalles en béton "beau boulot". J'ai entendu dire que les prochains travaux consisteront à mettre en place des réceptacles à verre. Ces heures passées par les bénévoles portent leurs fruits, il n'y a qu'à voir le plan d'eau et ses berges pour comprendre que les pêcheurs sont des protecteurs de la nature. Après ce calme tout relatif, où les provisions de bouche ne manquaient pas grâce à de généreux donateurs s'affairant des journées entières à manipuler des engins appelés cannes à emboîtement, télescopique, anglaise et j'en passe, nous sommes restées sur nos places à observer les bipèdes pêcheurs nouveaux ou anciens qui, le midi ou le soir, se retrouvaient autour de tables, bancs de pique-nique et de barbecues en mimant avec fortes discussions les combats de la journée contre mes copains et copines trop gourmands et gloutons.

En faisant le tour des "potes potes" du plan d'eau, je suis tombée sur feu "com info" qui m'apprenait qu'une congénère mystérieuse de la famille des murénidés dénommée vulgairement anguille avait combattu dignement sa "mise à sec", terme des bipèdes pêcheurs, imagine ! 110 centimètres pour un poids de 3 kilos, elle avait parcouru plusieurs milliers de kilomètres depuis la mer des Sargasses pour venir engamer le ver de Vincent, un habitué de nos berges ; cette brave anguille était venue nous rendre visite en attendant que son ruisseau la Couzance qui longe le plan d'eau retrouve son élément liquide. Début septembre, grande agitation sans nous prévenir, 150 kilos de carpes viennent nous bousculer, nous disputer notre place, paraît-il qu'une grande manifestation se prépare. Curieuse, j'engage la conversation avec une nouvelle qui me raconte que leur arrivée correspond avec un marathon de 24 heures de pêche et que leur déversement doit nous réveiller



*Carpe miroir de 12 kg*

de notre douce torpeur, la situation devenant critique. Com Info ayant disparu, je décide avec des collègues de faire une vaste information sur ce danger mais malheureusement dès samedi 4 septembre à 8 heures, arrivée de bipèdes pêcheurs s'installant pour 24 heures avec des véhicules, des tentes, du matériel de pêche "High Teck" ; j'écoute attentivement ce qui se dit au sujet du règlement : début du concours à 10 heures ce jour et fin du concours demain dimanche à 10 heures en trois manches de 8 heures ; les prises doivent être remises à l'eau, vivantes, après pesée sauf les indésirables poissons-chats, perches "soleil" ; je suis rassurée car cette sous-espèce indésirable va peut-être disparaître. Que les pêcheurs se rassurent car ces prises seront quand même comptabilisées pour le classement 1 point par gramme et 10 points par poisson comme les autres espèces !

Le plus dur pour nous est de se montrer méfiantes tant leurs appâts sont parfumés, leurs fils invisibles, les méthodes légères où l'à-peu-près n'a aucune chance. Vers le coup des 11 heures, le dimanche 5, avec les membres de mon bureau composé de représentants de l'ensemble de la gent halieutique "sauf les indésirables" du plan d'eau communal perche, brochet, balck-bass, carpe, tanche, brème, carassin, gardon, ablette, nous écoutons les résultats : 185 kilos de prises et un nombre de points impressionnant "40160" pour la première équipe, "20410" pour la deuxième et "14790" pour la troisième ; l'ensemble des compétiteurs félicite les bénévoles de la Gaule Priaysienne pour cette parfaite organisation à la dotation en lots exceptionnels grâce au magasin de pêche d'Ambérieu en Bugey qui a offert à une équipe jeune, en plus de leurs lots, 3 cannes télescopiques de 5 mètres de quoi encourager une passion, "encore merci et bravo".

Depuis, le calme est revenu mais les discussions sont toujours aussi passionnées ; je cite "allons-nous avoir la possibilité de pêcher toute l'année ?" La Gaule Priaysienne est bien mal récompensée, cette société dynamique est méritante, tu as vu la pétition ? la Gaule donne un coup de main à d'autres sociétés lors de leurs manifestations, allons bon, fermons ce chapitre et à bientôt, la patience a toujours raison.

# Le Sou des Ecoles

Toute l'association du Sou des Ecoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Le Sou des Ecoles a vu changer son bureau suite au départ de plusieurs de ses membres dont Mr Eric Poujade (trésorier) et M<sup>me</sup> Bénédicte Guillermin, présidente du Sou de 1999 à 2004.

Nous tenions à remercier toutes ces personnes pour leur investissement au sein de l'association.

Suite à ces départs, certaines craintes subsistaient concernant la saison 2004-2005, mais l'arrivée de plusieurs personnes motivées a permis de garder un groupe d'une douzaines de membres actifs, permettant ainsi de conserver la dynamique instaurée par nos prédécesseurs.

Néanmoins, tout volontaire désirant nous rejoindre sera le bienvenu.

Par le biais de nos manifestations (vente de fleurs pour la fête des mères, fête de fin d'année etc...), nous espérons récolter les fonds nécessaires pour assurer le maximum d'activités aux enfants du village.

Très cordialement.

*Le président, Mr Coll*



Le nouveau bureau se compose ainsi :

*Président* : Romuald Coll

*Trésorière* : Myriam Gitzhoffer

*Secrétaire* : Jean-Paul Moulin

*Secrétaire adjointe* : Elisabeth Boistier

*Les membres assesseurs* :

Nathalie Maurand, Véronique Dam, Alexandra Coll, Marie-Laure Cuny, Kadidja Nekoul, Valérie Valente, François Cantarini, Ghislaine Cantarini

## Gymnastique volontaire

4.3.2.1... Après quelques temps d'absence, la gym est enfin de retour dans notre village.

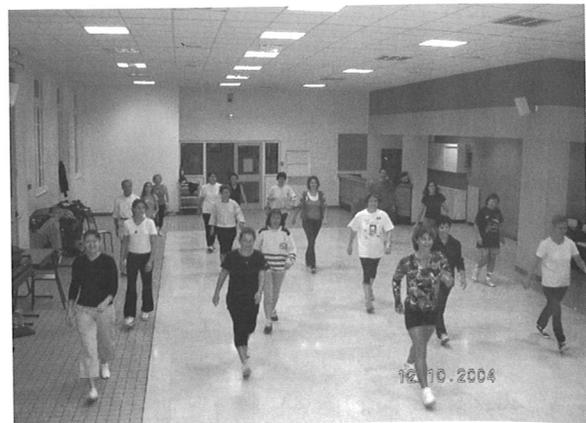
Les cours animés par Marie-France ont commencé le 21 septembre 2004.

Compte tenu du nombre d'adhérents (23) pour cette première année, un seul cours est assuré le mardi de 19h40 à 20h40 à la salle des fêtes de Priay. Les inscriptions sont toujours possibles même pour un essai.

Vous avez envie de bouger, de vous dépenser, en musique et dans la bonne humeur, alors n'hésitez plus, rejoignez nous, un accueil sympa vous sera réservé.

Un nombre d'adhérents plus conséquent nous permettrait d'assurer financièrement un 2<sup>ème</sup> cours à la rentrée prochaine.

Pour vous offrir un meilleur équipement, un projet de Loto est envisagé en mars 2005.



*Président* : Jean-Claude Varline  
04 74 35 45 37

*Secrétaire* : Christiane Macke  
04 74 35 64 25

*Trésorier* : Gérard Macke

# L'école

Les effectifs sont en très forte hausse cette année, avec la venue de nombreux nouveaux habitants dans le village. Cela a permis la réouverture de la sixième classe fermée il y a deux ans.

Dans les nouveaux programmes de 2002, la priorité est donnée à :

- la maîtrise de la langue,
- l'enseignement des sciences,
- la pratique des activités artistiques et culturelles,
- l'enseignement des langues vivantes,
- l'éducation à la citoyenneté,
- l'utilisation des technologies de la communication et de l'information (l'usage de l'ordinateur).

Pour ce qui est des langues vivantes, tous les élèves du CP au CM2 seront confrontés à l'anglais, soit avec leur enseignant (Mmes Gayet et Cordovado), soit avec une intervenante, Mme Vapillon dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Pour les plus jeunes, il s'agit de 45 mn par semaine, et pour les plus grands de 2 séances de 45 mn. Il s'agit d'une initiation, donc d'une approche de la langue essentiellement orale, à base de petits chants, de comptines ou de petits dialogues.

Pour l'usage de l'ordinateur, chaque classe est désormais équipée de matériel performant permettant de travailler le traitement de texte, d'utiliser des logiciels éducatifs pour des exercices de lecture ou de mathématiques ou encore pour travailler à l'aide de logiciels documentaires. A signaler que l'école s'est récemment équipée, grâce à sa coopérative scolaire, d'un appareil photo numérique.

L'éducation à la citoyenneté est maintenant bien ancrée dans les apprentissages. Pour les plus âgés, au Cours Moyen, a lieu chaque semaine un débat dirigé par l'enseignant à propos d'un fait de société, d'un sujet d'actualité ou d'une interrogation des élèves. Ce débat permet à chacun de s'exprimer, mais aussi d'apprendre à écouter les autres et à admettre d'autres points de vue. Il tente d'apporter à tous les règles mises en place pour une vie de classe harmonieuse et respectueuse.

Pour ce qui est de la maîtrise de la langue, le fait n'est pas nouveau, il est encore une fois réaffirmé. Il faut bien entendu apprendre à lire aux élèves, et le faire bien. Le recours aux méthodes globales est maintenant exclu, car trop basé sur la mémoire et efficace seulement pour les meilleurs élèves. L'apprentissage doit se faire par une approche syllabique, mais avec un effort particulier autour du travail sur le sens des textes lus. Cela pour éviter de rencontrer des élèves qui lisent fort bien à haute voix, mais qui ne comprennent pas le sens du texte qu'ils viennent de lire. L'accent est mis également sur le langage, surtout à l'école maternelle. Et l'apprentissage



de la lecture se fait de pair avec la production d'écrits (dictées ou exercices écrits). Chaque activité de lecture ou de français s'articule autour des trois pôles : lire-dire-écrire. Cela permet à l'enfant de non seulement bien apprendre à lire, mais aussi de bien apprendre à écrire (orthographe et construction de phrases). Pour cela, se généralise le travail à partir de livres ou d'albums de littérature de jeunesse et non plus systématiquement sur des manuels scolaires. L'étude d'un album ou d'un livre de jeunesse a pour ambition de faire comprendre l'œuvre et d'acquérir une culture commune à tous les élèves. Cela se traduit par ces 9 activités :

1. Comprendre la structure narrative
2. Lire et connaître l'œuvre (lecture à haute voix, silencieuse ou par le maître)
3. Mettre en voix (interpréter un extrait, lecture récitée)
4. Ecrire (modifier, détourner le texte, faire un pastiche)
5. Anticiper (deviner ce qui va se passer)
6. Echanger ses impressions, ses émotions, les valeurs du texte
7. Lire les images (prendre conscience de la relation image-texte)
8. Mettre en relation le livre avec d'autres (du même auteur ou même genre)
9. Lire personnellement (prêt de livres dans la classe).

Trois nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe éducative. Voici donc la revue d'effectifs :

- S. Marty, Maternelle, Petite Section et Moyenne Section : 31 élèves
  - C. Goiffon, Maternelle, Moyenne Section et Grande Section : 30 élèves .
- aidées par Mme S. Chaléard, assistante maternelle.
- O. Greffe : CP - 23 élèves
  - S. Cordovado : CE1-CE2 - 23 élèves
  - F. Duroux : CE2-CM1 - 23 élèves
  - J.P. Collet et P. Lévêque (à mi-temps) - 25 élèves
  - R. Gayet qui officie 2 après-midis dans la classe du CP soit un total de 155 élèves.

# Football Club de Priay

Le Football Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2005 et vous donne rendez-vous le 6 février 2005 au stade Henri Estève pour la reprise du championnat.



Suite à notre assemblée générale, le bureau suivant a été composé :

- Jean-Louis Garros, *président*
- Christian Anglerand, *vice-président*
- Jérôme Anglerand, *trésorier*
- Sébastien Faivre, *secrétaire*
- Annie Garros, *responsable buvette*
- Christian Bucaille, *arbitre*.

Pour l'année 2004/2005 le club se compose d'une équipe "seniors" de 24 licenciés qui évolue en 3<sup>ème</sup> division ; elle est entraînée par Dave Andronnet et Christian Anglerand, tous les mercredis et vendredis soirs de 19h à 21h. Cette équipe vise la montée en catégorie supérieure et compte sur votre soutien le dimanche à partir de 15h au stade Henri Estève.

Une première assemblée sera organisée au mois d'avril pour voir le nombre de personnes qui voudraient faire partie de l'équipe. Nous comptons sur votre présence.

## A la paroisse

L'église de Priay est souvent fermée ! Oui, les temps ont changé, les vols et actes de vandalisme ne permettent plus une ouverture permanente. Cependant, cet été, la porte est restée ouverte l'après-midi, à la satisfaction des touristes de passage. Et, en dehors des funérailles, baptêmes et mariages, qui emplissent la nef, des messes dont les dates et horaires sont affichés aux deux portes, sont régulièrement célébrées.

Un prêtre d'origine congolaise, le père Gilbert Mayela, réside à la Cure de Pont d'Ain depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, et officie comme prêtre auxiliaire, le père Freiss restant responsable du secteur.



A noter qu'en avril 2005, l'association paroissiale du secteur (de Neuville-sur-Ain à Priay en passant par Pont d'Ain, Druillat et Varambon) organisera son repas annuel (ouvert à tous), à la salle des fêtes de Priay, avec l'autorisation bienveillante de la Municipalité qui a poursuivi en 2004 les travaux d'entretien de l'église : réfection du plafond de la chapelle baptismale, réparation du balcon et pose d'un rideau destiné à limiter la déperdition de chaleur.

La cure et l'église

Le clocher avant travaux (ces travaux ayant supprimé la boule sous la croix et le dessin sur les tuiles)



# Yoga Club de la Côtière

Dans sa forme, le Yoga n'a pas cessé d'évoluer depuis son élaboration.  
Il constitue non pas une religion mais une des expressions de la spiritualité indienne.

Notre association entre dans sa 20<sup>ème</sup> année avec un petit groupe de membres assidus et fidèles avec pour membres d'honneur : Mmes Claude Santhonnax et Geneviève Bouvard.

Quelques intéressés ont compris le bien-fondé de cette pratique et s'améliorent au fil des séances.

Les cours sont assurés par Joël Bonniau qui a suivi une formation élaborée sur la base d'un programme européen sur l'Enseignement du Yoga, nourrie de l'Enseignement transmis par A. Desjardins (complément de son expérience professionnelle, plus de 20 ans de pratique d'éducation physique et psychomotrice).

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 5 octobre. La composition du bureau a été en partie modifiée jusqu'à la prochaine élection :

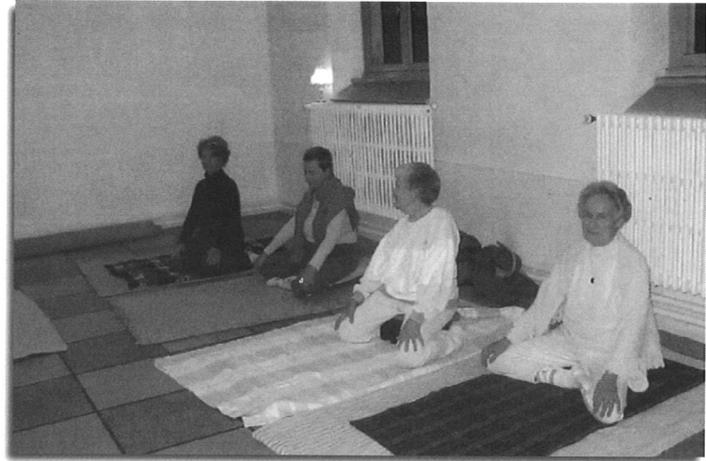
- Déborah Ponsard, nouveau membre et jeune présidente en remplacement de Sylvie Dulieux,
- Yvonne Rey, trésorière,
- Marie-Christine Bouvard, secrétaire et Annie Janton, secrétaire adjointe,
- Aimée Catin, assesseur.

L'association "YOGA CLUB DE LA CÔTIÈRE" affiliée au \*YOD (regroupant Ambérieu, Meximieux, Villebois, Briord, Chazey, Priay, Jujurieux) conçoit le Yoga comme une méditation ; il ne peut être une fin en soi : il est compris et utilisé comme un outil au service de l'épanouissement de l'individu.

Le Yoga regroupe différentes disciplines (gymnastique douce, relaxation, expression corporelle, taïchi, do-in...).

Une bibliothèque est mise à la disposition des membres du YOD. Elle est constituée de divers types de livres concernant le développement de l'individu et des connaissances qui peuvent s'y rattacher (enseignement du Yoga, psychologie, sociologie, témoignages, expérience idéologique et comportementale du Maître).

"Entretenir ce mythe de la libération en une séance hebdomadaire, c'est laisser la personne dans l'ignorance de sa propre vérité et la conforter dans son égocentrisme. L'équilibre psychologique, la santé corporelle, l'ouverture de la conscience vers des perceptions plus affinées, moins troublées exigent un travail de longue haleine.



L'enseignement du Yoga s'appuie sur l'expérience humaine acquise sur plusieurs millénaires ; il nous apprend que notre santé, notre capacité de bonheur dépendent avant tout de notre aptitude à porter un regard juste sur nous-même. Il nous démontre que tout refus est le produit de la peur générée par nos souffrances, que nos certitudes et nos exigences sont les remparts de nos faiblesses non reconnues."

*"Ce qui n'est pas partagé, est perdu." J.B.*

*"Appréhender l'existence dans notre réalité quotidienne, dans l'acceptation de ce qui est."*

*Arnaud Desjardins.*

La finalité de la pratique du Yoga est la libération, l'éveil, la cessation de la souffrance. Mais le Yoga est d'abord une éducation de l'autonomie et la reconnaissance du besoin de l'autre, libre de toute dépendance, source d'une véritable rencontre, pleine réalisation de l'humanité.

Un repas début juin a réuni les membres du Club et Joël Bonniau ; ce fut un moment agréable de convivialité agrémenté de joie et de bonne humeur.

Les personnes désireuses de connaître cet enseignement peuvent assister à une ou deux séances gratuites.

Les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 19h45, à la salle de réunions, place Laurent Ferrand.

Que Monsieur le Maire, Mr Rey, soit remercié de nous prêter gracieusement la salle.

\* YOD : Yoga : union, Ouverture : cœur,  
Discipline : respect.

# Foyer rural des Rives de l'Ain



L'Association Foyer Rural des Rives de l'Ain regroupe les communes de Priay, Villette-sur-Ain et Châtillon-la-Palud.

De nombreuses activités vous sont proposées, et chaque adhérent peut participer à une ou plusieurs sections.

Nous remercions les communes qui mettent gracieusement des locaux à notre disposition.

## Composition du Bureau

*Président* : Michel GRANDGEORGE

*Vice-Présidents* : Corinne COMETTI,  
Sébastien THUOT

*Trésorier* : Michel CABAUSSEL

*Trésorière-adjointe* : Jeanine ROCHE

*Secrétaire* : Marcellin COMETTI

*Secrétaire-Adjointe* : Jacqueline GRANDJEAN

## Tennis

2 courts extérieurs éclairés à Villette-sur-Ain.

Partenariat avec Châtillon-la-Palud

Renseignements : Michel CABAUSSEL

Tél. 04 74 35 47 58



## Peinture sur bois

Stages mensuels le mercredi ou le samedi de 9h à 17h

Renseignements : Solange DEHAY

Tél. 04 74 39 00 86



## Aquariophilie

Au Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI

Tél. 04 74 35 41 04

## Tennis de table

Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements : Marcellin COMETTI

Tél. 04 74 35 41 04

## A T C (Artisanat Tradition Création)

Vannerie

Renseignements : André CHAPUIS

Tél. 04 74 21 13 31

## OK Country

Renseignements : Yvan DILOS

Tél. 04 74 34 65 04



## Four à pain

Renseignements : Michel GRANDGEORGE

Tél. 04 74 35 48 06

## Gymnastique

Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Lundi de 8h45 à 9h45 ou 9h45 à 10h45

Mardi de 18h30 à 19h30 ou 19h30 à 20h30

Renseignements : Annick CABAUSSEL

Tél. 04 74 35 47 58

## Bibliothèque

Mairie de Villette-sur-Ain

mardi de 17h30 à 18h30

samedi de 10h à 11h30

Renseignements :

Annie DOMINGUEZ

Tél. 04 74 35 49 13





# La cantine scolaire

Une nouvelle présidente pour 2 240 dents...

Près de 70 enfants, 2 240 dents (enfin presque...), aucun doute, Mary Delavalle, la cuisinière, a une mission "périlleuse" à remplir chaque semaine à la cantine scolaire de Priay. De surcroît, assumer la relève après des années de "bons et loyaux" services d'une Mme Berrier qui faisait l'unanimité, voilà qui aurait pu compliquer les choses... Que nenni ! Depuis la rentrée scolaire, l'appétit de tous ces chérubins ne semble pas avoir fléchi d'un coup de fourchette et Mmes Chaléard, Thévaux et Baldessin ne sont pas trop de trois pour modérer les débordements de vitalité de ces gastronomes en culottes courtes.

Force est de reconnaître que les efforts déployés depuis déjà longtemps par les bénévoles de la cantine afin de préserver une cuisine traditionnelle, doivent y être pour beaucoup. Ici on nourrit, certes, mais on éduque aussi les palais ! Tels des irréductibles, contre vents et marées et sous la conduite de leur présidente Anne Coq, les membres de la cantine scolaire ont en effet unanimement décidé de tourner le dos à l'alimentation industrielle.

Aujourd'hui, Anne Coq a dû passer le flambeau mais cet esprit si particulier à Priay, est toujours présent. La toute nouvelle présidente, Nathalie Convert, appuyée par son équipe, compte bien continuer ainsi ce qui a été entrepris. Et le travail ne manque pas, d'abord parce que le nombre d'enfants connaît une augmentation très spectaculaire, (58 en moyenne l'an dernier et près de 70 cette année !), et ensuite parce que faire le choix de la cuisine traditionnelle n'est pas chose aisée. Quoiqu'il en soit pour 3,80€ par repas, chaque enfant a la garantie de consommer un véritable repas "maison", et toujours dans ce même élan de recherche du plaisir par la qualité, plusieurs repas "bio" sont prévus pour 2004-2005, mais aussi des repas festifs comme la chandeleur ou l'incontournable repas de Noël...

Aucun doute, les enfants du village ont plutôt de la chance, et il ne faudra pas s'étonner si ensuite ils rechignent parfois à finir la soupe chez eux...



Bureau de la cantine

## Présentation du nouveau bureau de la cantine de Priay :

*Présidente* : Nathalie Convert

*Vice-présidente* : Christelle Berrier

*Trésorier* : Dominique Dieu

*Trésorière-adjointe* : Christine Rodriguez

*Secrétaire* : Valérie Venzal

*Secrétaire-adjointe* : Maria Simao



*Autres membres du Conseil d'Administration* : Mmes Fabienne Couturier, Sylvie Jacquiod, Cathy Legalle, Christine Morel, Mr Jérôme Payet.

# Association des jeunes Sapeurs-Pompiers

L'association des J.S.P. de Priay est régie par la loi 1901.

Pour gérer cette association, parents de J.S.P. et Sapeurs Pompiers ont constitué un bureau de la façon suivante :

*Président délégué* : Jean-Philippe Favier

*Vice-président* : Hervé Favier

*Secrétaire général* : Roger Lacour

*Secrétaire adjointe* : Nathalie L'Herbette

*Trésorière générale* : Joëlle Bersier

*Trésorière adjointe* : Dominique Mollard

*Assesseurs* : Patrick Martel, Fabrice L'Herbette, Anne Le Millier, Olivier Le Millier, Jacques Gaillard, Catherine Bielska.



Cette association est intégrée depuis septembre 2001, à la départementalisation des centres de secours. Pour permettre cette intégration des sections du département, une convention a été établie entre l'union départementale des Sapeurs Pompiers et la direction départementale d'incendie et de secours. Le président de l'union départementale est maintenant le président de droit des 27 sections du département.

Le nombre insuffisant de J.S.P. dans les catégories minimales et cadets ne nous a pas permis de participer de façon efficace aux différentes manifestations officielles.

Les cross, pendant la période hivernale, nous ont permis de récolter un grand nombre de réussites. Les cross départemental à Prévessin-Moëns et inter-départemental à St-Etienne ont été couronnés de succès aux places d'honneur.

La section des J.S.P. de Priay a, cette année, organisé un cross d'entraînement : 413 inscrits et 305 participants courageux étaient présents ce dimanche 18 janvier 2004, au cross d'entraînement départemental, organisé conjointement par les jeunes sapeurs pompiers et les sapeurs pompiers de notre commune.

C'est sous la neige et par un froid glacial ce matin-là que toutes les catégories, de poussins à vétérans, se sont affrontées au hameau de Bellegarde, sur un nouveau parcours très sélectif, rendu presque impraticable par les pluies incessantes de la semaine.

Les jeunes poussins, benjamins, garçons et filles ainsi que les minimales filles compétièrent sur 1 tour (1 186 m) ou 2 tours (2 032 m) du nouveau parcours de Bellegarde.

Les plus grands, de minimales garçons, à vétérans se disputaient les places d'honneur sur des boucles de couleurs différentes à parcourir 1 ou 2 fois permettant à chacun d'effectuer la distance correspondante à sa catégorie. (Cadettes/minimales garçons : 3380m, cadets/féminines : 4820m, juniors/vétérans 2 : 6340 m, seniors/vétérans 1 : 9 300 m).

Le tracé des parcours et du balisage (très important) a été réalisé de main de maître par notre président et toute son équipe. En fin de matinée, la lecture du palmarès a été faite par Jean-Louis Favier, chef de corps, en présence du chef de centre du centre de secours de Pont-d'Ain, de Mr Rey, Maire de Priay et de Mme Blanchet, 1<sup>ère</sup> adjointe.

Un hommage a été rendu par le chef de corps aux sapeurs pompiers et parents des jeunes sapeurs pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Ce palmarès, largement doté par les commerçants locaux, a permis d'offrir une quarantaine de coupes aux cinq premiers classés de chaque catégorie et un challenge réservé aux sections de jeunes sapeurs pompiers.

Les épreuves du challenge de la qualité (PSSP, Triathlon, épreuves athlétiques) à St Genis-Pouilly, ont également permis à nos jeunes de se distinguer.

Un candidat au brevet national de jeune sapeur pompier a été présenté cette année par la section.

Félicitations à Yoann Archeny pour sa réussite à cet examen. Cette journée du brevet est très chargée pour le candidat : le matin, épreuves sportives (piscine, grimper de corde, saut en hauteur, lancer du poids, course de vitesse 100m, course demi-fond 800m) ; l'après-midi, épreuves techniques sapeur pompier (épreuve écrite QROC, manœuvres incendie, sauvetage, opérations diverses).

Cet examen n'est pas une formalité, mais représente beaucoup de travail pour le candidat. C'est également le résultat de sa formation depuis plusieurs années dans la section de J.S.P.

L'effectif de nos J.S. P. ne nous a pas permis de constituer une équipe de manœuvre pour participer aux différents concours.

Malgré l'absence de notre section aux différentes manifestations, les entraînements du mercredi nous ont permis de parfaire la formation de nos jeunes en secourisme et en instruction théorique du métier de jeune sapeur.

Les sapeurs pompiers volontaires représentent 80% des effectifs des services d'incendie et de secours de France. 2/3 des Jeunes Sapeurs

Pompiers qui réussissent leur brevet national de jeune sapeur pompier deviennent Sapeur Pompier Volontaire. Un décret du ministère de l'intérieur et de la direction de la sécurité civile reconnaît cet examen comme unité de valeur.

Nos jeunes Sapeurs Pompiers représentent la pépinière des sapeurs pompiers volontaires. Activités sportives, initiation aux techniques de secours, apprentissage des métiers de la sécurité, de la prévention des risques, instruction civique, c'est le programme du jeune sapeur pompier garçon ou fille de 10 ans à 18 ans. Solidarité, dévouement, courage est la devise du sapeur pompier, et c'est l'enseignement du jeune sapeur pompier.

Ce ne sont pas de vains mots dans cette société où individualisme et assistanat se développent. Dix Jeunes Sapeurs Pompiers, formés par notre section, sont aujourd'hui Sapeurs Pompiers Professionnels.

Jeunes garçons et filles de 10 à 18 ans (et les 19 et plus qui le désirent) si vous souhaitez les rejoindre ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous tous les mercredis de 18h à 20h, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les cross, les manœuvres et l'enseignement théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Louis Favier (chef de corps), Jean-Philippe Favier (président délégué), Roger Lacour (secrétaire général).

*Jean-Philippe Favier, Roger Lacour*



---

## Club Atout Cœur

---

*Le club Atout Cœur est un lieu de détente et d'amitié.  
Aussi tous ceux qui veulent venir seront les bienvenus.*

Le club fonctionne les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h en salle de réunions. L'animation principale est la coinche, mais on peut également jouer au scrabble, au tarot. Si vous avez besoin de détente, de vous changer les idées, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre. La participation est de 10€ pour l'année.

# Anciens combattants et Prisonniers de guerre

## **But :**

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus. Transmettre la mémoire et nos témoignages.

## **Tristesse :**

Suite au décès de notre camarade Jean-Baptiste COCHE survenu le 12 avril 2004, nous renouvelons toute notre sympathie à Germaine son épouse et à sa famille.

## **Activités**

L'Amicale a participé à toutes les Grandes Commémorations :

- 19 mars : Commémoration par la FNACA de la fin de la Guerre d'Algérie, l'Amicale était présente avec son drapeau pour le dépôt de gerbe.
- 25 avril : Dépôt de gerbe (Journée Souvenir de la Déportation).
- 8 mai : Signature de l'acte de capitulation sans condition de l'Armée Allemande (8 mai 1945).
- 18 juin : Dépôt de gerbe. Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, demandant aux français de continuer le combat (appel de Londres).
- 14 juillet : Fête Nationale (Commémoration de la prise de la Bastille en 1789 et de la réconciliation nationale).
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 (L'Amicale de Priay est très fière et très honorée d'avoir dans ses rangs, le dernier Poilu de l'Ain en la personne de Claude Marie Boucaud, en maison de repos à Lagnieu).  
Le Porte-Drapeau, Roger Tortillier était présent à l'anniversaire de la libération de Pont-d'Ain.

## **Amicale de Priay**

Créée en 1985 par Albert Bussy, l'Amicale fêtera ses vingt ans d'existence le 15 octobre 2005 ; le bureau était ainsi constitué : Albert Bussy, président, Léon Jacquin, vice-président, Claude Cointet, trésorier (malheureusement, ces trois responsables nous ont quittés), Hugues Bardi, secrétaire. Nous félicitons Hugues Bardi – 20 années de fidélité et de dévouement ce n'est pas rien – secrétaire puis président, aujourd'hui Président d'Honneur.

Il est évident que notre Amicale rencontre quelques difficultés. La moyenne d'âge étant assez élevée, les maladies qui l'accompagnent se multiplient. Il serait regrettable que notre Amicale soit contrainte de fusionner avec Ambérieu ou Chalamont voire Pont d'Ain... ! Priay se doit d'avoir une Amicale... Nous le devons à tous les Priaysiens dont le nom est inscrit sur notre Monument aux Morts.

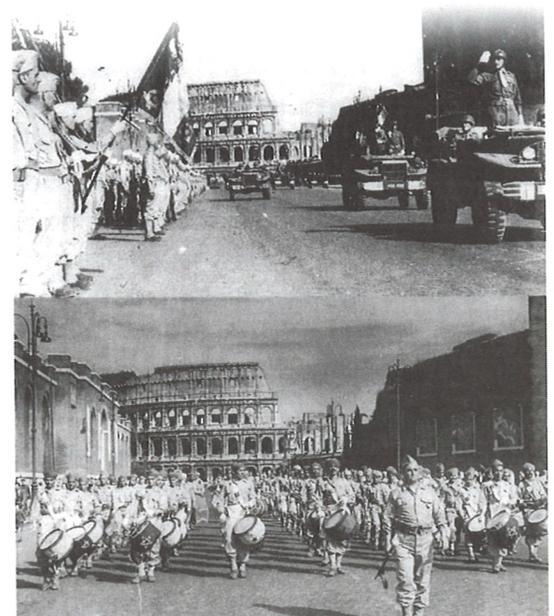
**Comment perdurer...?** Les commémorations, les hommages rendus, les dépôts de gerbes... sont indispensables et font partie du devoir de mémoire ; mais ces manifestations, aussi ferventes et aussi publiques qu'elles soient, laissent généralement sur le bord de la route une population indifférente pour la bonne raison que l'œuvre de mémoire ne leur est pas transmise. Aujourd'hui, à l'heure de l'Europe où les frontières sont en pointillés, nous devons préserver notre identité, pour ce faire nous devons parler de notre histoire.

**Transmettre la mémoire est la mission prioritaire qui nous est dévolue à NOUS, AMICALE.**

Pour réaliser cette mission, notre Amicale doit être moderne dans son esprit et dans son fonctionnement ; pour devenir moderne, il faut des participants de tous horizons.

C'est pour cette raison que j'invite tous les Anciens Combattants quelle que soit la génération de feu... militaires d'active...sympathisants hommes et femmes, jeunes 15/20 ans et plus à nous rejoindre...

**Est-ce une utopie que d'essayer de mettre en place une Amicale dynamique, dont la mission principale serait de parler de mémoire et de civisme... ?**



Après la prise de Rome (4 juin 1944)

# Un peu d'histoire

## CAMPAGNE D'ITALIE - "UNE GUERRE OUBLIEE"

### LE CORPS EXPEDITIONNAIRE FRANÇAIS (C.E.F.)

Après le débarquement allié en Algérie et au Maroc, la campagne de Tunisie permet de repousser définitivement les troupes Germano-Italiennes hors d'Afrique. Les Britanniques retrouvent la maîtrise de la Méditerranée. La stratégie retenue est la poursuite des opérations en Méditerranée comme moyen de diversion destiné à assurer le succès du débarquement sur les côtes normandes au printemps suivant. Ses principaux objectifs sont donc d'éliminer l'adversaire italien et de fixer le plus possible des troupes allemandes en Italie.

Le Corps Expéditionnaire Français fort de 130 000 hommes est mis sur pied au cours de l'été 1943, composé de 4 divisions plus les Tabors Marocains du Général Guillaume.

Aux yeux des Alliés, la défaite de 1940 pesait sur notre réputation ; ils nous regardaient avec une certaine condescendance ; en parlant des Goumiers, ils disaient : "les soldats en robe de chambre" mais par la suite, ils furent en admiration devant eux, car ils devinrent la hantise des soldats allemands.

**Le peu d'estime dans laquelle nous tenaient nos alliés était une grande humiliation.** Pas un représentant du Général Britannique Alexander Commandant le Groupe Armée, pas un représentant du Général Américain Clark Commandant la 5<sup>ème</sup> Armée Américaine, à laquelle nous allions être intégrés, n'était venu nous accueillir.

Mais la suite des événements allait changer la tournure des choses, et c'est notre devoir à nous, survivants, de raconter cette épopée, et de faire connaître à la postérité l'odyssée de ces Français en Italie. Le C.E.F. avait pour mission et non la moindre, de redorer aux yeux de nos alliés le blason de l'Armée Française vaincue en 1940, afin qu'elle retrouve sa place sur les champs de bataille de la vieille Europe, mais aussi de faire la preuve de sa valeur retrouvée, tel est l'enjeu et telle est la véritable histoire de ces Français qui, de novembre 1943 à juillet 1944, ont écrit une page épique et mortelle encore malheureusement méconnue aujourd'hui et même souvent ignorée.

Tout au long de cette campagne aux noms évocateurs : le Pantano, la Meinarde, la Mona Casale, le Belvédère, le Garigliano, Pico, autant d'âpres combats dans l'hiver rigoureux, dans la neige, la boue et dans la chaleur et la poussière du début d'été sur des terrains invraisemblables, du Voltorno et du Rapido. Les Algériens et Tunisiens de Monsabert, les Marocains de Dody et de Sevez, les Goumiers de Guillaume et les Français Libres de Brosset, connurent leur apothéose Place de Venise à Rome et à la Piazza del Campo à Sienne le 14 juillet "jour symbole" à 400 kms de leur base de départ, ayant jalonné leur prodigieuse aventure **d'une multitude de petits cimetières où ils ont laissé 7251 tués ; à ce bilan il faut ajouter 25 000 blessés et disparus.**

La confiance est alors revenue, la preuve !!! - cet éloge d'un Major Allemand capturé à Belvédère "*l'Armée Française n'est pas morte, elle est plus forte que jamais !*"

Le Général Clarc au Général Juin à son côté, dans sa jeep pour le défilé de la victoire à Rome "*sans vous et vos magnifiques régiments, nous ne serions pas là aujourd'hui*", c'est le Colonel Allemand de parachutistes Bohmber, héros de Cassino "*notre grande surprise fut l'attitude au combat du Corps Expéditionnaire Français*".

La campagne de 1940 avait jeté un voile lugubre sur l'Armée Française ; on ne croyait pas qu'elle se remettrait de sa défaite ; c'est juin, en s'emparant du Monte Majo qui a réduit en miettes la porte de Rome.

C'est enfin CHURCHILL à DE GAULLE : "*Acceptez mes compliments pour la façon magnifique dont vos troupes combattent, c'est une grande aide pour nous, que de compter sur de fortes unités françaises aux côtés des combattants Anglais et Américains, cela rappelle de bons vieux temps, en laisse présager de nouveaux*".

L'intervention du C.E.F. (Corps Expéditionnaire Français) en Italie, témoigne du renouveau militaire français. Les unités issues de l'Armée d'Afrique et des Forces Françaises Libres réunies pour la première fois sous les ordres d'un même chef "JUIN" sont l'expression d'une armée reconstituée qui démontre son aptitude à combattre et à vaincre.

**Les Alliés lui rendent unanimement hommage.**

# Comité des Fêtes et du Fleurissement

## PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL – ANNEE 2005

Les **tables**, les **bancs** et les **parasols** sont à la disposition des habitants et seulement des habitants de Priay moyennant une somme forfaitaire, et gratuitement pour les associations et seulement les associations de Priay, à charge pour ceux-ci et celles-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

### Habitants et associations de Priay

#### • CHAPITEAUX

35€ l'un (60 m<sup>2</sup>)  
50€ les deux (120 m<sup>2</sup>)  
65€ les trois (180 m<sup>2</sup>)  
80€ les quatre (240 m<sup>2</sup>)

#### • CHAR PODIUM (moins de 750 kg, permis VL)

100€ + chèque de caution 500€

### Associations des communes extérieures

80€ l'un  
145€ les deux  
190€ les trois  
235€ les quatre

300€ + chèque de caution 500€



- GAUFRIER 35€
- FRITEUSE (9 kw ou 12 kw) 35€ l'une
- CHAUFFE-SAUCISSES (3 ou 4 pics) 20€ l'un
- CAFETIERES (3 de 100 tasses) 20€ l'une
- CONGELATEURS (300 l ou 450 l) 35€ l'un
- CONSERVATEURS DE BOISSONS 35€ l'un  
(3 de 100 l)

\* Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.

\* Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

\* Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur ainsi que tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.

\* L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

*Responsable des réservations et du matériel :*

Le Président, Daniel Janin

Tél/fax/répondeur : 04 74 35 41 70

portable du CFFP : 06 68 85 66 14

daniel.janin@9online.fr

# Etat civil

## Naissances

Enzo Claude Francesco DEL BOVE, 24 janvier 2004

Camille Agnès PICHAT, 7 mars 2004

Anaïs Marie Chantal GROS, 9 mars 2004

Manon Blandine Aurélie LAURENT, 8 avril 2004

Céliane Nadine DAVID, 20 avril 2004

Noa MURTIN, 2 mai 2004

Louis Paul Jules PUTELAT, 6 mai 2004

Maewa Paulette Simone DESJOURS, 1<sup>er</sup> juillet 2004

Pierre Gilles Philippe Frédéric CURTIL, 1<sup>er</sup> août 2004

Séphora Sarah Nastasia MARTIN, 2 août 2004

Fanny Jeanie CANUT, 16 août 2004

Apolline Hotonne PONCEBLANC, 21 août 2004

Tristan CHARMETANT, 2 septembre 2004

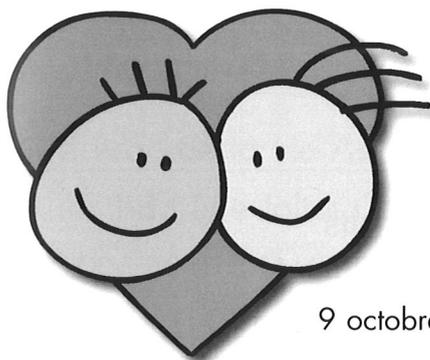
Amine GHANJAOUI, 2 septembre 2004

Mathéo Joseph René GIL, 14 décembre 2004

Eddy WINTERSTEIN, 17 décembre 2004



N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.



## Mariages

*Daniel* René MIALDEA et *Sylvie* Michèle LIS, 19 juin 2004

*Romuald* COLL et *Alexandra* Stéphanie NANCHI, 21 août 2004

*Joël* Gilles SCHONT et *Corinne* Michelle Jacqueline CHAUMONT,

9 octobre 2004

---

## Décès

Arlette RISSONS Epouse GENOUD, 12 janvier 2004

Marie-Josèphe Joëlle BALLANDIN Veuve ROBERT, 12 janvier 2004

Joséphine Fernande Yvonne THEVENARD Veuve PERRET, 8 mars 2004

Jean-Baptiste COCHE, 12 avril 2004

Michel Marcel Henri FAVIER, 25 avril 2004

Roger Edouard SCHWEITZER, 5 mai 2004

Hubert Maurice AJOUX, 24 mai 2004

Louis BERTHILLER, 3 août 2004

Francisque André Jean GABASIO, 17 septembre 2004

Lucienne GENOUD Veuve DESORMIERE, 12 novembre 2004

Marie Paule Françoise GARNIER, 22 décembre 2004

# Vie sociale

Sur votre commune intervient depuis de nombreuses années l'association ADMR du secteur de CEYZERAT. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui emploie une vingtaine d'aides à domicile.

## L'un de nos services peut vous changer la vie !

L'association développe avec des professionnels des services :

- d'aide aux familles,
- d'aide aux personnes âgées,
- d'aide aux personnes malades ou handicapées,
- de portage de repas,
- de soins infirmiers à domicile,
- de téléassistance,
- pour des particuliers employeurs "mandataires"

## Pour ces services, possibilité :

- ➔ de prise en charge du coût horaire par certaines caisses de sécurité sociale ou de retraite, des organismes sociaux ;
- ➔ de déduction de vos impôts à hauteur de 50% des sommes engagées.

## Le projet de l'association est simple :

- ➔ Aider toute personne sans discrimination, en respectant son autonomie, dans une action de proximité, en lui proposant des services répondant à sa situation.
- ➔ Par l'intermédiaire d'une action solidaire, fondée sur l'engagement quotidien de bénévoles et par l'intervention de professionnels qualifiés, porteurs de services de qualité.



## L'ADMR du secteur de CEYZERAT recherche de nouveaux bénévoles.

L'ADMR est un réseau qui donne une cohérence, de l'efficacité, du poids à l'action des bénévoles et des professionnels.

Au contact des personnes aidées, les bénévoles des associations locales concrétisent la volonté d'être acteurs de la cité et de prendre part à la construction d'un monde plus solidaire en aidant ceux qui sont confrontés à la maladie, la solitude ou la dépendance.

Pour poursuivre sa mission sociale, l'association a besoin de renforcer son équipe de bénévoles afin d'être présente dans toutes les communes où elle propose ses services.

*Pour en savoir plus sur nos services ou nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous :*

**Association ADMR du secteur CEYZERAT**

La Maison des Services : 24, rue Joseph Bernier

01250 CEYZÉRIAT

Tél./Fax 04 74 25 04 38 - Site : <http://www.admr.org>



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
de l'Ain

## Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

**Téléphone 0 820 25 01 10 (0,118€ TTC par mn)**

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
  - pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
  - pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement du courrier, demande d'une attestation de paiement).
- du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h sauf mardi matin
  - pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

**Internet [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)**

- Pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un e-mail.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir du numéro d'allocataire et du code confidentiel communiqués par votre CAF.*

# Vie sociale

Polices... Consommation...

**Allo,  
service public**

La première réponse  
à vos questions  
administratives

 **3939**

■ 0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe ■

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 14 h

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

www.service-public.fr

Emplois... Emplois

**MUTUELLE  
DES BORDS DE L'AIN**

 Les  
**Mutuelles  
de l'Ain**

- Complémentaire Santé
- Epargne - Retraite • Prévoyance

A Priay, Michèle Collombin  
103, chemin des Quarts  
Tél. 04 74 35 66 56

**LA CROIX D'OR**

**Alcool Assistance**

Maison de la vie Associative  
Bd Irène Joliot Curie  
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX  
Tél. 04 74 23 75 03

Permanences  
mercredi de 10h à 12h  
vendredi de 17h à 20h

Réunion groupe entourage  
le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
de 17h à 20h.

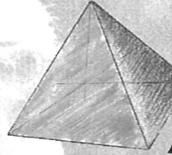
---

Maison du Peuple  
Place Pierre Semard  
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY  
Tél. 04 74 61 57 57  
ou 04 74 38 19 03

---

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois à 18h

*Aide et accompagnement  
des personnes en difficulté avec l'alcool.  
Informations à la famille.*

 ASSOCIATION  
DÉPARTEMENTALE  
D'AIDE AUX PERSONNES  
DE L'AIN

**ADAPA**

L'aide à domicile pour tous

Depuis 1959, l'ADAPA propose à toutes personnes momentanément en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.  
Plus de **800 professionnels** s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

**Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :**

- > Service d'aide à domicile
- > Service de soins à domicile
- > Service de portage de repas
- > Service d'auxiliaire de vie pour personnes handicapées
- > Service mandataire d'employées de maison
- > Service de petits travaux (bricolage, jardinage...)

**En collaboration avec différents partenaires :**

- > Accueil familial pour personnes âgées
- > Accompagnement de fin de vie
- > Aide aux familles

- Agrément qualité  
- Dégrevement d'impôts  
- Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

**La responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile. N'hésitez pas à la contacter.**

**Martine LARRE**  
Résidence La Fruitière - 01450 PONCIN  
Téléphone : 04 74 37 27 67 - Télécopie : 04 74 37 21 60

**Permanences :**

- au bureau, le mardi de 8h15 à 10h15
- Jujurieux, Mairie, le jeudi de 8h à 10h, tél. 04 74 36 82 66
- Pont d'Ain, Mairie, le mardi de 10h30 à 12h, tél. 04 74 39 18 69
- Jasseron, salle des fêtes, le jeudi de 14h à 15h30

10, rue Pavé-d'Amour - B.P. 159 - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. 04 74 45 51 70 - Fax 04 74 45 51 79 - E-mail : adapa@adapa01.com  
ASSOCIATION LOI DE 1901 DÉCLARÉE EN JUILLET 1959. AGRÉÉE EMPLOIS FAMILIAUX - ADHÉRENTE UNASSAD

 Unassad  
la qualité de son service

# Les Sapeurs-Pompiers

Le Corps des Sapeurs Pompiers de PRIAY est un Centre de Première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de PONT D'AIN.

A ce jour, l'effectif du C.P.I. est de 16 personnes "14 hommes et 2 femmes" : 3 sous-officiers, 2 caporaux chefs, 1 caporal, 8 sapeurs de 1ère classe et 2 sapeurs de 2<sup>ème</sup> classe. 4 d'entre nous ont la double appartenance avec le C.S. ou le C.S.P. de rattachement.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, le C.P.I. a été sollicité de nombreuses fois, pour des interventions de toutes natures : 9 accidents de la circulation, 23 secours à victimes sur la voie publique, au travail et au domicile, 5 feux de cheminées, 1 feu de véhicule, 1 feu de broussailles, 1 inondation d'appartement, 22 nids de guêpes, soit 63 interventions du 1er janvier au 1er novembre 2004.

Cette année, il y a eu beaucoup d'interventions pour destruction d'insectes "abeilles, guêpes, frelons".

➔ Avant d'appeler les pompiers, il faut être bien sûr qu'il y a un nid ou un essaim et l'avoir localisé. En effet, si le produit insecticide utilisé par les pompiers est très efficace pour détruire des insectes dans un lieu précis, il n'a aucun pouvoir préventif ; il est inutile d'appeler pour quelques guêpes qui passent ou qui bourdonnent dans un arbre, une haie, une vigne vierge, etc...

Ces interventions ne sont pas une urgence et se font généralement en soirée. Il faut savoir aussi, qu'elles vous seront facturées 25€ par la Commune, pour dédommagement des frais engagés.

En janvier 2004, nous avons organisé avec l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.), un cross d'entraînement départemental qui a connu un succès indiscutable, plus de 400 participants étaient inscrits. Malheureusement, des conditions climatiques épouvantables "vent, pluie, neige, boue" ont mis à dure épreuve le courage des coureurs et des organisateurs.

Les hommes du C.P.I., les parents des J.S.P. et quelques anciens J.S.P. ont travaillé toute la journée du samedi pour tracer et aménager le parcours et aussi le dimanche pour assurer l'accueil et la sécurité des coureurs, tenir la buvette, remettre les récompenses, etc, qu'ils en soient remerciés. Je remercierai aussi les entreprises, commerçants et artisans de Priay et des alentours, pour le soutien financier qu'ils nous

ont apporté, soit par leurs dons, soit par leur achat de coupes, ce qui nous a permis de récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

Au cours de l'année 2004, la Commune et l'Amicale (subventionnées par le S.D.I.S.) ont financé divers matériels, vêtements et éléments de protection individuelle pour le C.P.S :

- Remise à niveau du pied de sirène,
- Achat de 2 postes radio émetteurs, récepteurs portatifs,
- Achat de 4 bips supplémentaires,
- Achat de bottes de cuir, vestes de feu, tenues F1, parkas, polos, gants de protection, etc...

Je remercie sincèrement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le soutien moral et financier qu'ils apportent au C.P.I. Tous ces achats sont aussi financés, grâce à vos dons et à votre générosité, lorsque nous vous proposons nos calendriers, ou nos galettes, soyez-en sincèrement remerciés.

En juillet 2005, je serai atteint par la limite d'âge et devrai quitter mes fonctions de sapeur pompier et de chef de corps. Je souhaite à mon successeur beaucoup de réussite et de persévérance dans sa nouvelle mission.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier Monsieur le Maire, les municipalités successives, les gradés et sapeurs du C.P.I. de Priay, pour la confiance qu'ils m'ont accordée et l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de ces années de chef de corps.

Si après avoir lu ce petit exposé, vous vous sentez motivé pour rejoindre le corps ou la section des J.S.P., n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Monsieur le Maire ou du Chef de Corps, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2005.

*Le Chef de Corps, Jean-Louis Favier*



# LES SAPEURS POMPIERS



Quand vous avez besoin des pompiers  
Un seul numéro de téléphone : le **18** *Ce numéro est gratuit*

■ Si vous appelez d'une cabine publique ou d'une borne téléphonique, vous n'avez pas besoin de carte ou de pièce. Pour l'ensemble du département de l'Ain, **cet appel arrivera à Bourg-en Bresse, au Centre de Traitement des Alertes.** (Il existe aussi un numéro d'appel d'urgence européen, c'est le 112). Dans l'Ain, le numéro **112** aboutit également au Centre de Traitement des Alertes.

- C'est un sapeur pompier professionnel qui vous répondra ; suite aux informations que vous allez lui fournir, il enverra les secours appropriés.
- Dans quel cas vous devez appeler le 18 ou le 112 ?
  - Blessés ou malades sur la voie publique et dans les lieux publics,
  - Accidents de la circulation, accidents graves du travail,
  - Asphyxiés, noyades,
  - Incendie, explosion, fuite de gaz,
  - Pollution, atteinte de l'environnement,
- Comment appeler le 18 ?
  - Gardez votre sang froid.
- Précisez :
  - l'adresse exacte : commune, rue, lieu-dit, étage, N°,
  - la nature de l'accident, du sinistre ou du péril,
  - le nombre de victimes et si possible leur état apparent,
  - la présence éventuelle de dangers spécifiques, produits chimiques, blessés incarcérés....

Une annonce calme,  
claire et complète,  
**GARANTIT**  
la rapidité des secours.



Ne raccrochez  
**JAMAIS**  
le premier !

# Quelques réalisations de l'année 2004



Réfection des façades de la mairie, des salles de réunions et de la salle des fêtes.

L'élargissement du pont a été décidé et financé par le Département ; l'alimentation en eau, téléphone, électricité et les candélabres ont été à la charge de la Commune.



Aire de jeux des Carronnières co-financée par :

- l'Europe leadert+ (50%)
- la Région (30%)
- la Commune (20%).

... Et aussi :

- la réfection du lavoir du Bourg,
- l'enfouissement des lignes électriques,
- l'arrosage automatique,
- la réfection de la sacristie,
- le changement des canalisations en plomb,
- la voirie,
- la révision du Plan Local d'Urbanisme, etc...



Le Jardin du Souvenir